



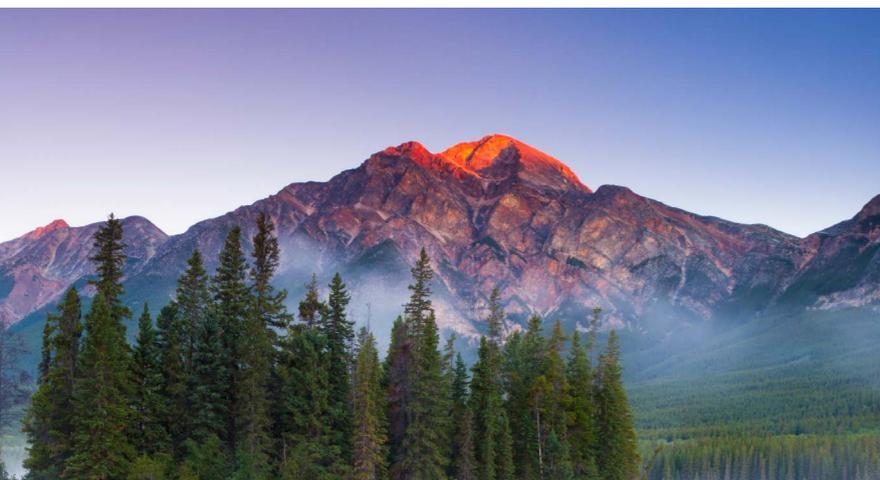
S O M M E T S U R L ' I N T É G R A T I O N E N A L B E R T A

RAPPORT DU SOMMET

30 et 31 octobre 2014, Edmonton (Alberta)

aaisa.ca





SOMMET SUR L'INTÉGRATION EN ALBERTA
30 et 31 octobre 2014, Edmonton (Alberta)

ORGANISÉ PAR



FINANCÉ PAR



Citizenship and
Immigration Canada

Citoyenneté et
Immigration Canada

TABLE DES MATIÈRES

4	REMERCIEMENTS
6	GLOSSAIRE
7	DÉFINITIONS
8	RÉSUMÉ
9	INTRODUCTION
11	PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU RAPPORT
12	JOURNÉE 1 DU SOMMET
16	JOURNÉE 2 DU SOMMET
16	FORMATION ET ÉVALUATION LINGUISTIQUE
24	PARTICIPATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI
29	SERVICES DE BASE D'ÉTABLISSEMENT
34	COLLECTIVITÉS ACCUEILLANTES
40	CONCLUSIONS DU SOMMET
42	Conclusion
42	Références
45	ANNEXES
46	I. Raison de la tenue du Sommet sur l'intégration en Alberta
47	II. Sondage avant le Sommet
48	III. Évaluation après le Sommet
49	IV. Fonctions et responsabilité des preneurs de notes, cadre de travail de la prise de notes et avis de renonciation au sujet des données
50	V. Directives à l'intention des animateurs
50	VI. Lectures préalables, résumés et présentations du Sommet

Remerciements

Le comité consultatif du Sommet, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et l'AAISA désirent remercier tous les participants, les animateurs et les preneurs de notes du Sommet, ainsi que le personnel de l'AAISA, pour leur contribution au rapport sous forme de commentaires et de suggestions.

Comité consultatif du Sommet

- **Milton Ortega**
Alberta Association of Immigrant Serving Agencies
- **Christina Nsaliwa**
Alberta Association of Immigrant Serving Agencies
- **Fariborz Birjandian**
Alberta Association of Immigrant Serving Agencies
- **Alice Wong**
Alberta Jobs, Skills, Training and Labour
- **Marc Colbourne**
Alberta Jobs, Skills, Training and Labour
- **John Biles**
Citoyenneté et Immigration Canada
- **Julie Drolet**
Voies vers la prospérité
- **Pat Firminger**
Alberta Human Services
- **Ida Kamariza**
Association canadienne-française de l'Alberta
- **Dee Ann Benard**
Alberta Rural Development Network
- **Anna Kirova**
Immigration Research West

Personnel de l'AAISA

- Alysia Wright*
- Deniz Erkmen
- Kathleen Thompson*
- Kathy Yuan
- Pradnya Yadav
- Rennais Gayle
- Virginia Quon*

Équipe du rapport

- Rédactrice du rapport : Gayatri Moorthi (Immigrant Sector Council of Calgary)
- Soutien à la rédaction : Deniz Erkmen (AAISA), Kirsten Blair (Immigrant Sector Council of Calgary), Milton Ortega (AAISA), Rennais Gayle (AAISA Council of Calgary); Milton Ortega (AAISA); Rennais Gayle (AAISA)
- Conception et mise en page : Julian Neumann
- Traduction française : Joad Clément

Preneurs de notes

- Ada Okeke
- Allyson Dennehy
- Amanda Cameron
- Aryan Karimi
- Betar Ould Mohamed
- Chelsea Doi
- Diamond Witney
- Diane Strickland
- Eunice Doroni
- Gail Breum
- Hanna Zavrazhyna
- Hernando Ortega
- Jacqueline Draper
- Jane Awawias
- Jenika Watson
- Josh McKeown
- Katherine Hancock
- Kathryn Friesen
- Kayla Hazen
- Lindsey Gagne
- Linh Nguyen
- Melissa McKinnon
- Moraa Mokaya
- MyLe Le
- Neil MacDonald
- Nilton Romero
- Peggy Nepoose
- Ramazan Nassery
- Rebecca Georgis
- Rekha Gadhia
- Rennais Gayle
- Robyn Wiebe
- Rosslyn Zulla
- Sam Lole
- Samreen Khan
- Sharon Yao
- Stella Ingente
- Tetiana Kopotilova
- Toyin Fatona
- Victoria Anderson
- Virginia Quon

Animateurs

- Avery Acheson (CARE)
- Bruce Randall (CRIEC)
- Caitlin Downie (Multicultural Association of Wood Buffalo)
- Cheryl Whitelaw (Collège Norquest)
- Christina Nsaliwa (EISA)
- Doug Piquette (ERIEC)
- Elza Bruk (Collège Bow Valley)
- Frank Bauer (CARE)
- Georges Bahaya (LECAE)
- Ivan Mihaljevich (CBFY)
- Jan Underwood (CARE)
- Jeanie Godfrey (Ville de Banff)
- John Biles (CIC)
- Josephine Pallard (Changing Together)
- Kathryn Friesen (CSS)
- Krystyna Biel (ISC)
- Marc Colbourne (JSTL)
- Meagan Stewart (BVIP)
- Mohammed Idriss (BCIS)
- Natasha Pateman (CIC)
- Oliver Kamau (EISA)
- Patrick Yu (JSTL)

*A quitté l'organisme depuis le Sommet



AAISA	Alberta Association of Immigrant Serving Agencies (association des agences d'aide aux immigrants de l'Alberta)
ABLE	Adult Basic Literacy Education (alphabétisation pour les adultes)
ACFA	L'Association canadienne-française de l'Alberta
AHS	Alberta Human Services (ministère des Services sociaux de l'Alberta)
AUMA	Alberta Urban Municipalities Association (association des municipalités urbaines de l'Alberta)
CIC	(Citoyenneté et Immigration Canada)
NCLC (CLB)	Niveaux de compétence linguistique canadiens (Canadian Language Benchmarks)
ALS (ESL)	Anglais, langue seconde (English as a Second Language)
IELTS	International English Language Testing System (système d'examen de l'anglais international)
IQAS	International Qualifications Assessment Service
JSTL	Alberta Jobs, Skills, Training and Labour (ministère du Travail, des Compétences, de la Formation et de la Main-d'œuvre de l'Alberta)
CLIC (LINC)	Cours de langue pour les immigrants au Canada (Language Instruction for Newcomers to Canada)
PLI (LIP)	Partenariat local en matière d'immigration (Local Immigration Partnership)
AEFP (PBLT)	Apprentissage et enseignement fondé sur les projets (Portfolio Based Learning and Teaching)
ÉRA (PLAR)	Évaluation et reconnaissance des acquis (Prior Learning and Assessment Recognition)
TSPT (PTSD)	Trouble de stress post-traumatique (Post Traumatic Stress Disorder)
TTÉ (TFW)	Travailleurs temporaires étrangers (Temporary Foreign Workers)
TOFEL	Test of English as a Foreign Language (test d'anglais comme langue étrangère)

Vous trouverez dans les paragraphes suivants la définition des termes couramment employés dans le présent rapport afin d'établir une compréhension commune et de faciliter le dialogue.

Collaboration : Comprend toute une gamme de façons selon lesquelles deux organismes ou plus peuvent travailler ensemble. Les options possibles sont les suivantes : les alliances et réseaux informels où des organismes distincts maintenant leur indépendance œuvrent de concert dans certaines activités ou une mission commune, les organismes disposant de ressources ou d'une expertise pouvant aider d'autres organismes, la formation d'un nouvel organisme pour travailler conjointement sur certains projets ou à une mission commune, ainsi qu'une structure collective où une organisation mère dirige un ensemble d'organismes affiliés.

Immigrant (définition de CIC) : Personnes résidant au Canada mais nées à l'extérieur du pays, à l'exception des travailleurs temporaires étrangers, des citoyens canadiens nés à l'étranger et des personnes disposant d'un visa d'étudiant ou d'emploi.

Clients immigrants : Immigrants qui cherchent à obtenir des services et sont considérés comme des personnes titulaires de droits.

Mobilisation des connaissances : Ce terme correspond à la transformation du savoir disponible, tel que la recherche, en une utilisation active pour améliorer les politiques et les pratiques.

Partenariat public-privé : Il s'agit d'une initiative de coopération financée et mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre un gouvernement et une ou plusieurs entreprises du secteur privé. Le partenariat est fondé sur l'expertise de chaque partenaire et le partage des ressources, des risques et des bénéfices.



Le Sommet sur l'intégration en Alberta, organisé par l'AAISA et soutenu par CIC, fait partie d'une série de sommets sur l'établissement et l'intégration tenus partout dans les provinces et territoires de l'Ouest du pays afin de comprendre les priorités actuelles touchant l'établissement et l'intégration.



Le Sommet a attiré des participants provenant de tous les niveaux de gouvernement, du réseau des services à l'établissement, de la communauté francophone, des secteurs de l'éducation, de la santé, et du système de justice, de même que d'organismes sans but lucratif et du secteur privé. Le Sommet a été tenu à Edmonton, en Alberta, les 30 et 31 octobre 2014.

Lors de la première journée du Sommet, de nombreux intervenants clés ont présenté leur point de vue sur le contexte actuel de l'immigration et de l'établissement. La deuxième journée du Sommet a été consacrée à des discussions afin de susciter la contribution des participants pour élaborer et clarifier les priorités clés. Quatre thèmes liés à l'établissement composaient la journée : la formation linguistique et son évaluation, la participation au marché de l'emploi, les services de base d'établissement et les collectivités accueillantes.

Les services et programmes linguistiques est l'un des quatre thèmes essentiels dont on a discuté lors du Sommet. Les participants ont souligné qu'une vaste gamme de

services sont à présent disponibles afin de répondre aux besoins des clients immigrants. Ces programmes linguistiques comprennent les éléments suivants : le soutien à l'alphabétisation, les programmes de préparation à l'emploi, le CLIC, l'ALS, la formation linguistique spécialisée centrée sur l'employabilité, ainsi que les cours de langue visant certains groupes de personnes (par exemple les jeunes ou les personnes âgées). Les intervenants ont rappelé que les services doivent être consolidés tant pour ce qui est du modèle de prestation des cours que de leur contenu pédagogique. Ils ont également discuté de l'importance de continuer à mettre de l'avant une approche collaborative aux services linguistique pour améliorer la structure de ces services et normaliser les évaluations. De plus, selon les participants au Sommet, les services linguistiques doivent demeurer flexibles pour répondre aux changements de politique et s'intégrer plus aisément au vécu des immigrants.

La participation au marché de l'emploi a constitué un autre thème important exploré lors du Sommet. Les participants ont discuté des forces du système actuel, qui comprend la reconnaissance des titres de compétences étrangers, le mentorat, l'aide à l'emploi, les programmes de préparation à l'emploi et enfin, les modèles collaboratifs qui font participer les employeurs, les agences fournissant des services liés à l'établissement, ainsi que le gouvernement. Les intervenants ont également proposé plusieurs pistes stratégiques pour renforcer les résultats sur le plan de l'emploi pour les immigrants. Ces suggestions portaient principalement sur les éléments suivants : la promotion de partenariats multisectoriels, le recours à l'approche des collectivités accueillantes partout dans la province pour mettre sur pied des stratégies, l'amélioration des services liés à l'emploi, l'élargissement de la portée des interventions ciblées auprès des populations à risque, ainsi que la mobilisation des connaissances pour évaluer l'efficacité et l'incidence des initiatives.

Les services de base d'établissement étaient le troisième thème ayant fait l'objet de délibérations lors du Sommet. Les participants ont décrit le rôle que les services liés à l'établissement jouent pour aider les immigrants à s'adapter et à s'ajuster au mode de vie canadien. Ils ont mis en évidence les éléments qui suivent : l'approche flexible et globale à la prestation des services, la capacité des services liés à l'établissement à créer des liens ethno-culturels pour soutenir les immigrants d'origines diverses, ainsi que les atouts majeurs, ce qui comprend une large gamme de services fournis par ces agences. Les intervenants ont discuté de la

nécessité d'augmenter la portée des services et d'améliorer la collaboration entre les agences, notamment pour ce qui est du type et de la convergence de ces initiatives de collaboration. Ils ont également mis l'accent sur le besoin de continuer à développer des programmes qui rendent compte de la diversité culturelle des populations immigrantes, tout comme d'aider les employés du secteur de l'établissement à se perfectionner.

Les collectivités accueillantes formaient le quatrième thème discuté pendant le Sommet. Les intervenants ont eu des échanges au sujet de l'importance de la collaboration, de la constitution de partenariats public-privé et du rôle des institutions publiques dans la création de collectivités accueillantes. Ils se sont prononcés sur les questions suivantes : l'inclusion des immigrants dans la planification des services et le développement de programmes liés à l'établissement, l'amélioration des services et de l'infrastructure, la participation supplémentaire du gouvernement à tous les niveaux, et finalement la conduite de nouvelles recherches pour appuyer les programmes associés aux collectivités accueillantes.

Dans l'ensemble, les quatre thèmes ont identifié un certain nombre d'idées communes et offert des orientations stratégiques clés touchant le secteur de l'immigration et de l'établissement en Alberta. Ces thèmes stratégiques communs comprenaient les éléments suivants : la mise au point et l'utilisation continues d'un modèle de prestation de services centré sur le client, la systématisation de l'intégration et de l'établissement pour bâtir des collectivités accueillantes, le soutien aux partenariats multipartites et les modèles collaboratifs d'intervention, la mobilisation accrue des connaissances et un meilleur accès aux services, la mise sur pied de nouveaux programmes à l'aide d'approches ciblées et universelles, ainsi que la mise à l'échelle de programmes réussis.

Ce rapport introduit d'abord brièvement en quoi consistait le Sommet et décrit la méthodologie employée. Le rapport traite ensuite des exposés présentés lors de la première journée du Sommet, suivi du dialogue détaillé portant sur les quatre thèmes liés à l'établissement et à l'intégration. Le rapport présente enfin des observations finales et des stratégies globales communes couvrant les quatre thèmes.

INTRODUCTION

Le Sommet sur l'intégration en Alberta a eu lieu à Edmonton, en Alberta, les 30 et 31 octobre 2014. Cette initiative menée par l'AAISA et financée par CIC comprenait un comité consultatif composé d'agences fournissant des services liés à l'établissement, trois niveaux de gouvernement et quelques réseaux de recherche qui se penchent sur les questions liées à l'établissement au Canada.

Le Sommet sur l'intégration en Alberta a été élaboré dans le but de faire participer un vaste ensemble d'intervenants œuvrant dans le secteur de l'établissement afin de connaître et de comprendre le contexte actuel des immigrants, le niveau d'utilisation des services liés à l'établissement, l'incidence des programmes portant sur l'établissement et ceux desservant des groupes significatifs dont les membres sont nés à l'étranger, de même que les lacunes dans les services d'établissement. Ce rapport contribuera à modeler la perspective provinciale en vue des discussions à venir lors de la réunion du conseil national de l'établissement (National Settlement Council) en décembre 2014. Il appuiera également la mise en place de priorités tant au plan national que provincial. Quatre thèmes liés à l'établissement composaient la journée : la formation linguistique et son évaluation, la participation au marché de l'emploi, les services de base d'établissement et les collectivités accueillantes.

L'événement a attiré plus de 250 participants provenant de 129 organismes des quatre coins de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. On comptait parmi ces participants des intervenants provenant du réseau des services à l'établissement (39 personnes), d'organismes privés (4 personnes), d'institutions sans but lucratif (59 personnes), du secteur de la santé (4 personnes), du système de justice (1 personne), de groupes confessionnels (1 personne), du système d'éducation (17 personnes), ainsi que de tous les niveaux de gouvernement (fédéral : 13 personnes, provincial : 18 personnes, municipal : 7 personnes).

L'immigration vers l'Alberta continue à changer rapidement et sa croissance exponentielle se poursuit. Le paysage en évolution de l'immigration influence ainsi la nature des services

liés à l'établissement et fait émerger de nouvelles priorités pour le gouvernement. Non seulement le Sommet a-t-il été mis sur pied pour offrir une occasion de réflexion et d'étude au sujet de ces priorités émergentes, mais également permettre aux intervenants de se recueillir tous ensemble les renseignements nécessaires pour produire de meilleurs résultats en matières d'établissement et d'intégration chez les nouveaux arrivants et les collectivités accueillantes albertaines.

Les participants au Sommet ont examiné à la fois l'état et les besoins actuels du réseau des services à l'établissement dans son ensemble et la situation contextuelle des immigrants. Cette distinction, bien qu'elle ne soit pas parfaitement nette, doit rester à l'esprit lors de la lecture du rapport. Ces deux perspectives sont essentielles pour le réseau des services à l'établissement, car chacune a des conséquences sur la structure de l'établissement, l'environnement de prestation des services, le cadre des politiques et les questions liées au financement.

La première journée du Sommet a été consacrée à une succession de présentations par chaque palier de gouvernement, le secteur de l'établissement, ainsi que les chercheurs dans le domaine de l'établissement et de l'intégration. Chaque exposé a été suivi d'une période de questions et de discussions portant sur les problèmes soulevés par le ou les conférenciers. Ces présentations étaient accessibles dans l'ensemble de la province par l'entremise d'une diffusion Web en direct gratuite. Les téléspectateurs de l'émission Web avaient également la possibilité de poser des questions sur Twitter.

La deuxième journée du Sommet comportait plutôt une série de discussions de groupe. Ce format a été adopté afin d'encourager un dialogue en profondeur parmi les participants au Sommet sur la question de la mise en œuvre et de l'évaluation des services liés à l'établissement et à l'intégration. Les discussions portaient essentiellement sur ces quatre thèmes liés à l'établissement et à l'intégration : la formation linguistique et son évaluation, la participation au marché de l'emploi, les services de base d'établissement et les collectivités accueillantes. L'AAISA a effectué un sondage avant le Sommet (voir l'annexe) afin de savoir quels étaient pour les participants les domaines clés dans chacun des quatre thèmes liés à l'établissement. Les cinq réponses les plus souvent mentionnées sous chaque thème ont permis de constituer les groupes de travail lors du Sommet (ces groupes figurent dans l'annexe). Les données recueillies à partir de ces groupes de travail forment la fondation du présent rapport et des recommandations qu'il contient.



LES 4 PILIERS ESSENTIELS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'INTÉGRATION

**COLLECTIVITÉS
ACCUEILLANTES**

**SERVICES DE
BASE LIÉS À
L'ÉTABLISSEMENT**

**FORMATION ET
ÉVALUATION
LINGUISTIQUE**

**PARTICIPATION
AU MARCHÉ
DE L'EMPLOI**

PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU RAPPORT

Vu la portée, l'importance et la complexité des problèmes discutés lors du Sommet, il était essentiel de mettre en place un processus transparent, rigoureux et responsable pour rendre compte des constats. La méthodologie employée pour élaborer le présent rapport est telle que suit.

- Le comité consultatif du Sommet sur l'intégration en Alberta, comprenant des représentants de l'AAISA, de CIC, de JSTL, de Voies vers la prospérité, d'Alberta Human Services, de l'Association canadienne-française de l'Alberta, d'Alberta Rural Development Network et d'Immigration Research West a été mis sur pied afin d'établir la structure du Sommet et d'appuyer le processus de rédaction du rapport.
- Le personnel de l'AAISA et des consultants ont contribué à définir le cadre de la collecte des données lors du Sommet. Des notes de nature qualitative provenant tant des séances plénières que des groupes de discussion forment les sources principales de données. De plus, les présentations PowerPoint préparées par les conférenciers ont contribué à soutenir et à alimenter le rapport.
- Les participants étaient distribués dans huit groupes de travail pour chaque thème (les détails figurent dans l'annexe) et chacun de ces groupes comptait environ 30 membres.
- Pour permettre des discussions bien fondées, chaque groupe de travail était par ailleurs subdivisé en deux ou trois tables rondes composées chacune d'environ 10 participants. Les participants de chaque table ronde se sont penchés sur cinq questions clés. Ces questions étaient les suivantes :
 - a. Quelle est la situation actuelle qui prévaut dans votre communauté (identifier les forces, les possibilités et les besoins)?
 - b. Quels sont les lacunes directes et indirectes présentes

dans les services?

- c. Existe-il des problèmes associés à un groupe particulier, par exemple pour les jeunes, les francophones, les femmes ou les réfugiés?
 - d. Qu'est-ce qui rend le problème différent dans votre communauté ou le contexte de celle-ci (discuter des besoins liés à l'établissement sous l'optique rurale par rapport à urbaine, ou identifier des besoins géographiques particuliers)?
 - e. Pouvez-vous identifier une orientation stratégique en particulier qui doit être explorée davantage dans ce domaine?
- Les participants de chacune des tables rondes ont pris environ quinze minutes pour discuter de chaque question. Une séance récapitulative a été organisée à la fin pour chacun des groupes de travail. Un représentant de chaque table ronde y a résumé les éléments essentiels discutés avec tout le groupe. Un animateur était présent au sein de chaque groupe de travail afin de soutenir les échanges.
 - Afin de saisir l'ampleur des propos échangés, des personnes ont été désignées pour prendre des notes lors des deux journées du Sommet. Un preneur de notes attiré était présent à chaque table ronde. Cette personne était bénévole au sein d'une agence membre de l'AAISA ou encore un étudiant d'une université d'Edmonton ou de Calgary. Les organisateurs et la rédactrice du rapport du Sommet ont fourni à ces bénévoles un cadre de travail détaillé pour la prise de note (joint en annexe) et une séance d'orientation la journée précédant le Sommet. On a également demandé à tous les preneurs de notes de signer un énoncé de divulgation des données (joint en annexe). Après le Sommet, les preneurs de notes ont achevé et épuré le contenu rédigé, puis l'ont téléchargé vers un dossier Dropbox, lequel était accessible à la rédactrice du rapport (les notes et données brutes sont disponibles auprès de l'AAISA).
 - Le processus d'analyse et de rédaction du rapport comprenait trois étapes. Dans un premier temps, la rédactrice du rapport a examiné attentivement les notes reçues provenant des 44 séances distinctes. Ensuite, la rédactrice a identifié les arguments principaux associés

à chaque question à l'intérieur des quatre thèmes afin de former un cadre de travail permettant la rédaction du rapport. À la deuxième étape, la rédactrice du rapport a analysé, classé et édité davantage les données afin d'identifier les thèmes importants à l'intérieur du cadre de travail défini ci-dessus. La troisième étape portait sur l'examen de toutes les données dans leur ensemble afin de déterminer les problèmes globaux au sein des quatre thèmes.

- Une ébauche du rapport a été soumise aux participants au Sommet, à qui l'on a demandé de fournir des commentaires et de réviser le contenu. La rétroaction ainsi obtenue a été intégrée au rapport final.

Réserves :

La collecte de données fait l'objet de certaines réserves. Dans la majorité des séances, les preneurs de notes consignaient leur notes sur papier ou à l'ordinateur pendant les discussions sans l'assistance de dispositifs d'enregistrement. Par conséquent, il est possible que les preneurs de notes aient passé sous silence ou n'aient pas entendu certains éléments discutés. De plus, la rédactrice du rapport s'est fondée entièrement sur les notes qualitatives et n'a pu assister directement à chaque discussion. Il en résulte que le rapport peut ne pas contenir la totalité des problèmes clés mis de l'avant par les participants au Sommet.



JOURNÉE 1 DU SOMMET

Veillez prendre note que les présentations de la première journée du Sommet sont disponibles sur le site Web de l'AISA : <http://aaisa.ca/Summit/alberta-integration-Summit/>

MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS

La première journée du Sommet a commencé par un discours d'ouverture prononcé par John Biles, Directeur adjoint des programmes d'intégration pour l'Alberta et les TNO à CIC, ainsi que Marc Colbourne, Directeur de l'établissement des immigrants à JSTL. Ils ont informé les participants que le Sommet sur l'intégration en Alberta fait partie d'une série de sommets semblables organisés dans la région. L'objectif de ces sommets consiste à solliciter la formulation des problèmes clés qui affectent l'établissement et l'intégration des immigrants en Alberta.

Ils ont ajouté que les données recueillies pendant le Sommet aideront CIC à élaborer un appel de propositions au cours du cycle de financement de trois ans à venir et à prendre des décisions en matière de politiques. Le Sommet contribuera par ailleurs à mettre en place un dialogue au sein du secteur et à établir une conception commune du réseau des services à l'établissement parmi les intervenants.

SALUTATIONS

Diane Mikaelsson, Directrice régionale à CIC, a ouvert les discussions en prononçant un mot de bienvenue de la part du Gouvernement du Canada. Elle a affirmé que le Sommet constituait une occasion pour souligner et renforcer la relation existante entre CIC, le Gouvernement de l'Alberta et les autres intervenants de la région dans le secteur de l'établissement. Elle a prié les participants au Sommet à fournir leur perspective afin d'élaborer un plan stratégique sur l'intégration et l'établissement propre à la région.

Amarjeet Sohi, Conseiller municipal de la Ville d'Edmonton, était présent au nom du maire Don Iveson et du conseil de la Ville d'Edmonton afin d'accueillir les participants au Sommet. Il a souligné la croissance phénoménale dont l'Alberta a joui, l'accroissement exponentiel de l'immigration, tant interne qu'externe. Il a mentionné l'engagement soutenu du gouvernement municipal pour assurer que les immigrants bénéficient d'une expérience positive. Il a ajouté que le travail

fait pour l'établissement et l'immigration était fondamental au succès de l'ensemble de la collectivité.

Fariborz Birjandian, Directeur général de Calgary Catholic Immigration Society a exprimé ses idées au nom du secteur de l'établissement en Alberta. Il a indiqué que l'intégration des nouveaux arrivants au Canada et la création d'une société canadienne inclusive constituait un projet complexe. De nombreux intervenants prennent part à ce processus en collaborant dans le cadre de partenariats à la fois formels et informels. Il a également mis en évidence le besoin de positionner les nouveaux arrivants et les immigrants au centre des discussions sur les politiques et les services. Il a mentionné l'importance de réaliser davantage de travaux de recherche et de faits probants dans le travail réalisé pour soutenir l'établissement. Il a par ailleurs affirmé que l'établissement est un processus et non un événement. Il a lancé un appel afin d'élaborer une vision commune afin d'améliorer les résultats pour les immigrants et les nouveaux arrivants.

Greg Bass, Sous-ministre au JSTL, s'est exprimé au nom de l'honorable Ric McIver, ministre. Le sous-ministre Bass a fourni des observations finales pour cette séance plénière. Il a souligné que les Albertains de toute origine bénéficient tous de communautés sûres et inclusives. Il a parlé de la croissance rapide de l'Alberta tant sur le plan économique que celui de l'arrivée de nouveaux immigrants. Il a également fait remarquer qu'il est essentiel que la province réponde en créant une stratégie provinciale élargie pour relever les défis liés au marché du travail et pour bâtir à l'avenir une main-d'œuvre albertaine permanente. De plus, on a discuté des changements à venir du côté des politiques fédérales. Ces modifications demanderont une réponse concertée de la part de tous les intervenants. Des progrès récents ont annoncé une meilleure collaboration entre les homologues fédéraux et provinciaux pour s'assurer que l'Alberta dispose d'un système d'immigration qui réagit bien à un marché en évolution. Il a discuté spécifiquement de la collaboration de JSTL avec les autres intervenants au niveau fédéral, provincial et territorial afin d'éliminer les obstacles à la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

SÉANCE PLÉNIÈRE DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET MUNICIPAL

Diane Mikaelsson, Directrice régionale, et Natasha Pateman, Directrice des politiques à CIC ont discuté de l'importance d'un réseau des services à l'établissement qui est complet et adapté aux besoins. Le Sommet contribuera d'après elles à identifier les priorités clés et les stratégies d'innovation.

Elles ont parlé de la nécessité de réfléchir sur les mesures d'impact, puis de se réorienter vers la qualité des services plutôt que sur leur quantité. Elles ont également partagé des données spécifiques à l'Alberta au sujet des dernières tendances associées à l'immigration et ont souligné l'augmentation substantielle du financement pour les services liés à l'établissement. Elles ont mis l'accent sur la nécessité d'élaborer une approche plus systématique visant l'établissement, en misant notamment sur des partenariats renforcés et une meilleure collecte de l'information, et ce, afin d'améliorer la planification de façon continue.

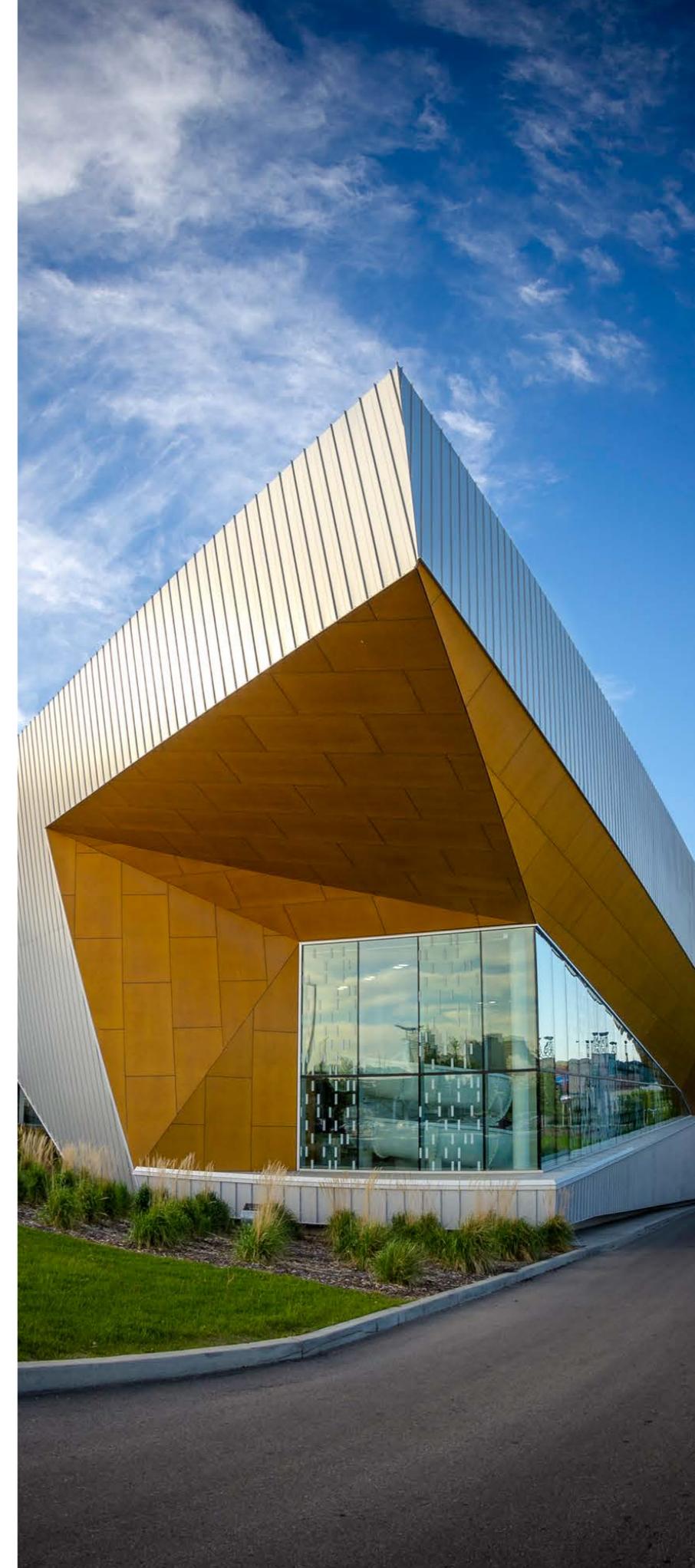
Alice Wong, Directrice des programmes linguistiques et liés à l'établissement des immigrants à JSTL, a donné un aperçu des priorités et du mandat du Gouvernement de l'Alberta en démontrant comment les activités de différents ministères se recoupent pour offrir un soutien aux immigrants. Elle a également parlé des politiques gouvernementales provinciales actuelles qui fournissent des orientations stratégiques pour assurer la présence de collectivités accueillantes.

Elle a souligné que la priorité du JSTL consistait à travailler de concert avec nombre d'intervenants pour mettre en place une main-d'œuvre qualifiée et flexible qui appuie une économie durable et prospère. Elle a ajouté que ces activités communes devaient viser à garantir que l'Alberta puisse continuer à attirer des travailleurs étrangers. Elle a fait remarquer qu'assurer l'adaptation aux besoins et la complétude du réseau actuel des services à l'établissement présentaient certains défis. Elle a conclu sa présentation en insistant sur l'importance pour les

gouvernements, les secteurs économiques, les employeurs, les agences de services aux immigrants, les organismes de réglementation professionnelle et d'autres importants acteurs de créer des partenariats et collaborer entre eux afin de contribuer à l'établissement et à l'intégration réussis des nouveaux immigrants sur le marché du travail et dans les collectivités.

Rachel Boccock, Directrice des politiques et de la sensibilisation à l'AUMA, a informé les participants au sujet de l'initiative Collectivités accueillantes et inclusives qui forme des partenariats à travers la communauté afin de lutter contre le racisme et la discrimination. L'initiative Collectivités accueillantes et inclusives correspond à un partenariat entre l'AUMA, l'Alberta Human Rights Commission (commission des droits de la personne de l'Alberta) et la division Human Rights and Citizenship (droits de la personne et citoyenneté) d'Alberta Culture and Community Spirit (ministère de la Culture et du Tourisme de l'Alberta).

Elle a souligné que de nouvelles recherches ont montré que la plupart des municipalités croient qu'elles ont un rôle critique à jouer en immigration, notamment en attirant les immigrants, en soutenant leur établissement et intégration ou encore en développant une communauté accueillante et inclusive. Elle a précisé quelles sont les stratégies actuellement employées par les municipalités pour créer des structures et des politiques qui appuient l'accès et l'intégration des immigrants. Elle a également présenté des données portant sur la façon dont les municipalités ont agi à titre d'aidants, de catalyseurs et d'agents de changement pour appuyer les immigrants. Sa présentation a mis l'accent sur l'importance du leadership municipal pour donner le ton aux initiatives visant l'immigration et les nouveaux arrivants.



SÉANCE PLÉNIÈRE SUR LES PERSPECTIVES LIÉES À L'ÉTABLISSEMENT

Bill Campbell, Directeur des ressources humaines à Safeway, a ouvert la séance plénière en offrant la perspective des employeurs. Il a discuté longuement de la pénurie de main-d'œuvre, en fournissant des renseignements à la fois sur les différences géographiques et celles selon les secteurs d'activité. Il a parlé de la nécessité de rapidement répondre à la demande de main-d'œuvre et aux changements dans les politiques d'immigration. Il a ajouté que les employeurs doivent s'associer aux écoles secondaires et aux institutions postsecondaires, se concentrer davantage sur la formation et les cours, ainsi que mettre en œuvre une stratégie sur la diversité et l'inclusion dans le milieu de travail. Il a souligné que Safeway compte beaucoup sur les agences de services aux immigrants et comprend le défi continu d'assurer que les immigrants obtiennent une formation et un soutien adéquat. Il a préconisé les programmes intégrés de préparation à l'emploi et de formation pour améliorer les résultats sur le plan de l'emploi. Il a invité les agences à partager leurs meilleures pratiques tout comme les employeurs à s'engager davantage pour constituer des effectifs diversifiés.

Jean Johnson, Président de l'ACFA, s'est prononcé sur l'importance de soutenir les communautés francophones et de répondre à leurs besoins en matière d'établissement et d'intégration. Il a ajouté que les services sociaux font partie intégrante de la réussite des immigrants francophones lors de leur établissement. Parallèlement, il est important que la communauté dans son ensemble soit à l'écoute des besoins de la communauté francophone. Pour relever ces défis, il importe que chaque palier de gouvernement œuvre de concert avec les autres paliers, et conjointement avec les intervenants des secteurs sans but lucratif et privé.

Dale Taylor, Directeur général du Center for Newcomers (centre pour les nouveaux arrivants) a renseigné les participants au sujet des perspectives sur la diversité et l'immigration et des

conséquences que ces points de vue ont sur les politiques et les services. Elle a souligné le rôle du gouvernement, du secteur de l'établissement et des organisations-cadres telle l'AAISA pour répondre aux besoins des immigrants. Elle a également parlé des quatre vastes thèmes liés à l'établissement : la langue, l'établissement, l'emploi et les collectivités accueillantes. Vu les récents actes de terrorisme à Ottawa, elle a traité du besoin croissant de discuter des concepts de diversité et d'inclusion dans la société canadienne.

Dorte Weber, Coordinatrice ASL à l'Université Grant MacEwan était la dernière conférencière de la séance. Elle s'est prononcée sur le rôle de la langue. Elle a indiqué que la langue est le principal outil de l'établissement en ce qui a trait à l'emploi, la citoyenneté et au réseau social. L'immigration ne peut réussir si les besoins linguistiques ne sont pas satisfaits. Elle a précisé que les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) étaient très larges que certaines préoccupations existent à propos des tests des NCLC.

Les employeurs ne comprennent pas le système des NLCC. En outre, ces niveaux de compétence ne tiennent pas compte de l'aptitude aux études. De plus, elle a précisé qu'il était important de renforcer les compétences en formation et en évaluation pour les formateurs du programme NLCC. Elle a présenté en détail les divers défis auxquels le système fait face et s'est prononcée en faveur d'un examen du système actuel afin de mieux combler les besoins des immigrants. Elle a ajouté que le secteur langagier doit s'exprimer d'une voix plus vigoureuse et mieux collaborer avec les gouvernements et les autres secteurs pour relever ces défis.



RÉSULTATS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE L'INTÉGRATION : SÉANCE PLÉNIÈRE SUR LES CONSTATS TIRÉS DES RECHERCHES

Mamady Camara, Directeur de la recherche à l'AAISA, a ouvert cette séance en communiquant la vision de l'AAISA et l'objectif des recherches que l'organisme mène. Il a fait savoir que l'AAISA perçoit que les programmes d'établissement sont essentiels pour satisfaire les besoins des immigrants. Il a clarifié leur mandat quant à la collaboration et à la mobilisation communautaire. Il a rappelé aux participants les défis liés à l'accroissement de l'utilisation des services, la nécessité d'évaluer les pratiques actuelles et de comprendre l'efficacité des services, de même que de se préparer en vue des changements de politique à venir. Il a soutenu que la recherche et les outils d'évaluation doivent être employés à plus grande échelle pour améliorer les résultats produits par les services.

Victoria Esses, Chercheuse principale, et *Julie Drolet Cochercheuse* à Voies vers la prospérité ont discuté de leurs projets de recherche courants sur les questions touchant les immigrants, dont entre autres : l'enquête sur les résultats de l'établissement en Alberta, l'enquête sur les résultats de l'établissement dans l'Ouest, une étude sur les personnes âgées et jeunes immigrants en Alberta, les modèles d'évaluation des Partenariats locaux, ainsi que les recherches sur les bénéfices des stages pour les professionnels formés à l'étranger. Ils ont partagé les conclusions d'une de leurs recherches sur les difficultés primaires auxquelles les immigrants font face en utilisant les services d'établissement : le manque d'information sur les services ou la sensibilisation sur ces derniers, la confusion sur les personnes ou organismes à contacter afin d'obtenir de l'assistance, de même que les difficultés linguistiques. Leurs travaux ont mis en évidence le rôle de la langue dans l'intégration sociale et économique de même que le rôle de la technologie afin de satisfaire aux besoins des nouveaux arrivants et des immigrants. Finalement, elles ont précisé les stratégies clés visant à soutenir les immigrants dans les différentes phases de leur processus d'établissement.

Lori Wilkinson, Chercheuse principale pour le Manitoba à Immigration Research West, a parlé de certaines des tendances économiques prépondérantes liées à la situation de l'immigration en Alberta. Elles ont partagé des données provenant de cinq ensembles de données recueillies entre 2012 et 2013 et ont dressé le portrait dans les grandes lignes du marché du travail en Alberta. Les résultats les plus importants sont les suivants : 22 % de toutes les personnes sans emploi sont des immigrants, les immigrants en Alberta ont de la difficulté à accéder à de l'information sur les emplois, les immigrants en Alberta et en Saskatchewan font état du taux le plus élevé de difficulté à trouver un emploi en raison de la reconnaissance des titres de compétences. De plus, les données montrent que les immigrants en Alberta sont parmi ceux les plus satisfaits par les renseignements sur l'intégration transmis avant l'arrivée, tandis que les réfugiés sont ceux qui connaissent la plus forte baisse dans le statut de leur emploi.

Anna Kirova, Chercheuse principale pour l'Alberta à Immigration Research West, a informé les participants au sujet du projet de consultation de la communauté, qui est un projet de recherche appliqué financé par CIC et Immigration Research West. L'objectif principal des recherches est de comprendre la portée de la présence des services liés à l'établissement dans des collectivités sélectionnées dans l'Ouest canadien. Un objectif secondaire consiste à se pencher sur l'efficacité du modèle de Partenariat local en matière d'immigration (PLI) pour améliorer les résultats de l'établissement pour les nouveaux arrivants dans l'Ouest canadien. Les résultats de l'étude seront utilisés pour proposer des changements aux politiques et aux pratiques afin de mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants.



JOURNÉE 2 DU SOMMET

Cette section du rapport discutera des quatre thèmes fondamentaux suivants : la formation linguistique et son évaluation, la participation au marché de l'emploi, les services de base d'établissement et les collectivités accueillantes. Chacun de ces piliers thématiques sera développé selon les angles suivants : forces et opportunités, lacunes et besoins, populations particulières, besoins spécifiques à une localisation géographique (rurale ou urbaine) et orientation stratégique. Tous les commentaires compris dans la présente section correspondent au point de vue des participants au Sommet.

FORMATION ET ÉVALUATION LINGUISTIQUE

Les participants au Sommet ont signifié que la maîtrise de la langue chez immigrants les aide à trouver un emploi, à accéder aux ressources, à consolider leurs relations ou à créer de nouveaux liens.

Les participants avaient des points de vue divergents quant au niveau de maîtrise de la langue nécessaire pour les immigrants et à quel point la formation linguistique doit être ciblée. Des conversations cruciales ont également eu lieu relativement aux tests, à la formation, aux évaluations et à la structure de la prestation de services.

Cinq groupes de travail ont été formés selon ce thème, mais trois sujets ont été répétés, menant à la constitution de huit groupes au total. Les groupes de travail du thème Formation linguistique et son évaluation sont les suivants :

- a. Formation linguistique formelle et informelle (répété)
- b. Évaluation linguistique (répété)
- c. Services de soutien à la formation linguistique (répété)
- d. Modèle future de prestation
- e. Formation linguistique de préparation à l'emploi et placement professionnel

Les remarques ci-dessous rendent compte des points de vue des participants au Sommet dans chacun des huit groupes de travail.

I. Forces et opportunités

- **Établissement et cours de langue** : Les services liés à l'établissement jouent un rôle essentiel afin de fournir des services linguistiques et soutenir les cours de langue. À présent, la province offre une gamme continue de services aux clients immigrants. Ces services vont de la préalphabétisation à des cours de langue hautement

spécialisés pour l'emploi. Les compétences linguistiques aident les immigrants à tirer parti de leur capacité et à acquérir des outils pour naviguer dans leur nouvel environnement. Les recherches et la pratique ont démontré que le bilinguisme ou le trilinguisme ont des conséquences positives à long terme sur les indicateurs de bien-être culturel, économique et social.

Les acteurs dans le secteur de l'établissement, les institutions d'enseignement et les autres fournisseurs de services linguistiques perçoivent leur rôle comme crucial dans l'établissement et l'intégration.

- **Les Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) contribuent à l'apprentissage des adultes** : Étant donné les besoins criants de nombreux immigrants adultes, les classes CLIC peuvent fournir un enseignement linguistique précieux à la fois pour faciliter l'interaction sociale et satisfaire aux exigences linguistiques afin d'obtenir la citoyenneté. Les programmes mixtes CLIC offrent également plus de choix et une plus grande flexibilité aux clients immigrants.

Les participants au Sommet ont dit percevoir CLIP comme un atout important pour soutenir les cours de langue auprès des immigrants et des nouveaux arrivants.

- **Soutien linguistique informel** : Les agences fournissant des services liés à l'établissement, les organismes sans but lucratif et les autres institutions civiles ont discuté des bénéfices des services de soutien linguistique informel. En raison des longues listes d'attente pour les cours de langue et la demande croissante pour les cours, certains intervenants ont commencé à mettre sur pied des cercles de conversation. Ces cercles de conversation ont connu beaucoup de succès pour aider les immigrants à améliorer leurs habiletés linguistiques et, en conséquence, la demande pour un tel soutien informel est à la hausse dans la société.

Pour les participants au Sommet, ces services de soutien linguistique informel représentent une occasion utile d'élargir l'offre de cours et de formation pour les nouveaux arrivants.

- **Aide aux immigrants pour accéder aux services linguistiques** : Les organismes communautaires et les prestataires de services liés à l'établissement ont

affirmé que la prise de contact avec les communautés d'immigrants et le recours à des intermédiaires culturels forment des méthodes efficaces pour améliorer les résultats de l'établissement. Ces intermédiaires sont en mesure de pénétrer dans les communautés d'immigrantes difficiles d'accès pour les aider à utiliser les ressources disponibles, dont les services linguistique.

Les participants au Sommet ont mis en évidence l'importance de la prise de contact avec les communautés pour accroître l'accès et la sensibilisation aux ressources linguistiques.

- **Programmes de préparation à l'emploi** : De nombreux fournisseurs de services liés à l'établissement et agences communautaires offrent à présent des programmes de préparation à l'emploi qui aident les clients immigrants à s'y retrouver dans l'environnement social, économique et culturel. Ces programmes visent davantage à instituer des compétences fonctionnelles, à combler les lacunes dans la formation et à préparer les étudiants à l'obtention d'un titre de compétence ou à passer un examen professionnel, ce qui en conséquence aide les clients à atteindre leurs objectifs à court terme.

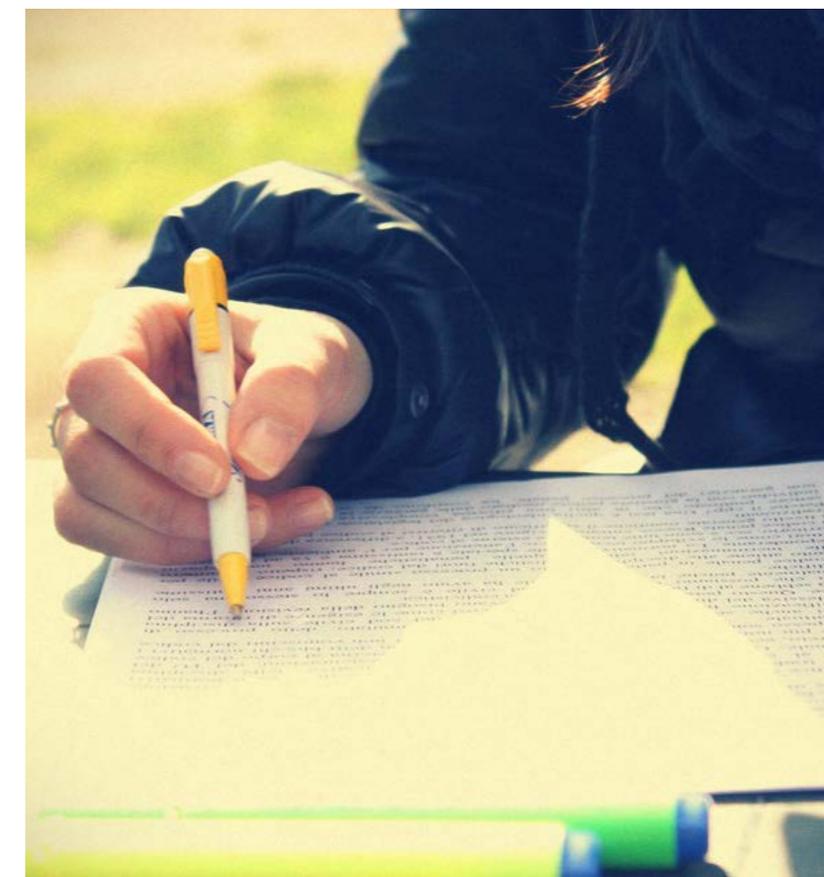
Pour de nombreux participants au Sommet, ces programmes de préparation à l'emploi offrent une occasion exceptionnelle pour répondre aux besoins peu comblés des immigrants et nouveaux arrivants.

« Les participants au Sommet ont discuté de la nécessité de prolonger le soutien financier au développement langagier et aux cours de langue. »

II. Besoins et lacunes

- **Meilleure distribution du financement pour les services linguistiques** : Les intervenants ont fait remarquer que le financement doit être mieux réparti pour répondre aux besoins linguistiques des immigrants. Sans un financement adéquatement distribué, des lacunes continueront à être présentes pour ce qui est de l'apprentissage linguistique. *Les participants au Sommet ont discuté de la nécessité de prolonger le soutien financier au développement langagier et aux cours de langue.*
- **Prise de contact plus importante avec les communautés, hausse des services offerts et amélioration de la sensibilisation aux services** :
 - a. Les intervenants ont signifié que les clients immigrants devraient pouvoir accéder à de la formation linguistique à n'importe quel moment dans leur processus d'établissement. Le financement pour la formation linguistique et son évaluation est limité. Souvent, les immigrants ne sont pas en mesure d'accéder aux services, car leur fenêtre d'admissibilité est expirée.
 - b. De plus, les groupes tels que les demandeurs du statut de réfugié, travailleurs temporaires étrangers et les citoyens nécessitent également des services linguistiques, mais ils n'y sont pas admissibles. Les intervenants ont suggéré que l'ampleur du financement devrait être élargie pour inclure ces groupes afin de rehausser les compétences linguistiques parmi une plus grande partie de la population.
 - c. Comme la demande est élevée tant pour les cours de langue que les évaluations linguistiques, la période d'attente est extrêmement longue. L'augmentation du nombre de centres offrant la formation et les examens linguistiques pourrait réduire ce temps d'attente. Les intervenants ont proposé de rationaliser le système actuel de sélection sur présentation pour améliorer la prestation des services et les résultats pour toutes les municipalités dans la province.

- d. Ils ont ajouté qu'un grand nombre d'immigrants n'étaient même pas au courant que des services linguistiques étaient disponibles. Ils ont discuté de la nécessité de faire connaître auprès des immigrants ces services linguistiques, la façon d'y accéder, les critères d'admissibilité, ainsi que la certification ou l'évaluation linguistique requise pour la citoyenneté et l'emploi.
- e. Les participants au Sommet ont suggéré qu'un besoin important est de revoir et d'uniformiser les renseignements donnés à chaque client au sujet des services linguistiques. En ce moment, les clients immigrants soit reçoivent des renseignements de centres dans certaines villes soit par conseillers personnels dans des agences fournissant des services liés à l'établissement. La nature et l'ampleur de l'information donnée varie habituellement, ce qui mène à des résultats différents liés à l'établissement. Pour assurer une distribution équitable des services et de meilleurs résultats de l'établissement, les intervenants ont insisté pour dire qu'un accès équitable à l'information est un besoin critique.



f. Bien qu'un niveau de compétence linguistique canadien 8 soit nécessaire pour passer l'examen pour la citoyenneté, il existe beaucoup moins d'institutions qui offrent ces niveaux plus élevés de formation CLIC. Par conséquent, les clients immigrants ont de la difficulté à satisfaire aux exigences liées à l'examen pour la citoyenneté. Il est nécessaire de rendre plus disponibles ces cours de formation plus avancés. Il convient d'étudier également la disponibilité d'autres programmes linguistiques de plus haut niveau afin d'améliorer l'offre globale de formations linguistiques.

g. Les participants au Sommet ont discuté de l'importance de réexaminer dans son ensemble le système de formation CLIC pour revoir le niveau de compétence obtenu par les étudiants et les niveaux requis pour obtenir un emploi et la citoyenneté. Les intervenants avaient des points de vue différents sur ce sujet et ont émis l'idée d'étendre à l'avenir le dialogue sur cette question et son évaluation.

Dans l'ensemble, les participants au Sommet étaient d'avis qu'il faut faire mieux connaître ces services et les rendre plus accessibles afin d'améliorer le recours aux services et les résultats de l'établissement.

• **Préoccupations liées aux formateurs et évaluateurs linguistiques :**

a. Les intervenants ont discuté de la nécessité d'améliorer les compétences culturelles et la sensibilité aux différences culturelles tant chez les formateurs que les évaluateurs. De plus, le perfectionnement professionnel des enseignants et des instructeurs doit faire l'objet d'un financement adéquat afin que les cours de langue soient prodigués selon un contexte culturel et communautaire approprié.

b. Les intervenants ont fait part que les instructeurs CLIC doivent disposer d'une formation uniformisée supplémentaire dans le cadre du programme NCLC afin de soutenir convenablement les étudiants pour mieux maîtriser la langue.

c. Les participants au Sommet ont souligné qu'il était nécessaire d'examiner la formation des évaluateurs pour rendre les tests et les évaluations plus uniformes.

d. En améliorant la communication entre les formateurs et les évaluateurs linguistiques, on contribuera à améliorer les résultats d'apprentissage des étudiants.

Pour conclure, les participants ont dressé la liste d'un certain nombre de champs ou des mesures de renforcement doivent être prises, dont la formation des instructeurs, leur perfectionnement professionnel et la formation en évaluation afin de susciter de meilleurs résultats linguistiques chez les immigrants.

• **Développement de contenu pour la formation linguistique :**

a. Il est également nécessaire d'évaluer les méthodes d'enseignement actuelles et le contenu enseigné pour examiner si ceux-ci rendent compte adéquatement des besoins et de la situation des clients immigrants. Les intervenants ont indiqué qu'en dépit des cours reçus, leurs clients immigrants avaient du mal à communiquer au quotidien. Le rôle fonctionnel de la langue est particulièrement important pour aider les immigrants à s'adapter, à trouver un emploi ou un logement, à se sentir connecté socialement dans la société canadienne. D'après les commentaires reçus des employeurs, certains intervenants ont avancé que l'acquisition d'aptitudes pour communiquer clairement est plus fondamentale pour réussir sur le marché du travail que les résultats obtenus aux examens. Cette considération met en évidence l'importance de perfectionner continuellement la formation linguistique, qui fait partie intégrale des besoins des immigrants et appuie les résultats qu'ils obtiennent en matière d'établissement.

b. Les participants au Sommet ont discuté de la nécessité de mieux soutenir les besoins linguistiques spécialisés. Les besoins linguistiques de certaines catégories professionnelles sont très spécifiques et exigent une formation et un soutien plus intense que l'offre de

services actuellement disponible.

c. Il est également nécessaire de continuer à aider les clients affectés par une incapacité ou qui ont des besoins spéciaux. Cela demande de mener des examens ou d'effectuer des diagnostics en temps opportun, de même que de fournir de l'aide à l'apprentissage aux étudiants qui en ont besoin.

d. Les immigrants qui n'ont pas de compétences informatiques auront vraisemblablement une plus grande difficulté à accéder à l'information si celle-ci n'est disponible qu'à partir d'un ordinateur. Il est important de garder cela à l'esprit lors de la mise au point des services et la transmission d'information aux clients immigrants.

Les participants au Sommet ont souligné le besoin d'examiner le contenu de la formation linguistique et de fournir un soutien plus important aux personnes ayant des besoins linguistiques spécialisés afin de rehausser les résultats de l'établissement des immigrants.

« Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer l'uniformité de la formation et de l'évaluation pour tous les modèles d'enseignement linguistique. »

- **Coordination entre les différents modèles de formation et d'évaluation linguistique :**

- a. Les intervenants ont fait remarquer qu'un écart est présent entre le niveau de maîtrise de la langue du CLIC et le niveau ALS. Il est important de coordonner ces deux services de façon à ce que les étudiants soient capables d'effectuer une transition en douceur entre les deux services, le cas échéant.
- b. Une autre préoccupation exprimée par les intervenants portait sur le besoin d'établir des normes plus claires entre les systèmes d'évaluation, tels que l'International English Language Testing System (IELTS) et le programme NCLC. Cela peut contribuer à atténuer la confusion chez les immigrants et à mettre en place des normes provinciales pour évaluer les résultats de ces systèmes d'évaluation.

Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer l'uniformité de la formation et de l'évaluation pour tous les modèles d'enseignement linguistique.

- **Amélioration de la structure des services pour tenir compte des besoins des clients immigrants :**

De nombreux facteurs contextuels nuisent aux cours de langue et à l'efficacité de l'apprentissage. Ces facteurs comprennent entre autres les suivants : la faible disponibilité des services de garde alors que les adultes suivent les cours de langue, l'absence de salles de classe adaptées aux personnes handicapées, la basse offre de services de transport pour les clients qui veulent se rendre à l'établissement où a lieu leur formation linguistique, ainsi que la faible disponibilité des cours, en particulier les soirs et les fins de semaine pour permettre aux immigrants qui travaillent pendant le jour de suivre les cours.

Les participants au Sommet ont traité du renforcement des systèmes de soutien externe pour les immigrants afin d'améliorer leur capacité à assister aux cours et aux évaluations linguistiques.



III. Clientèles particulières

- **Travailleurs temporaires étrangers :**

Ce groupe peut être mis à l'écart en raison du statut du visa de ses membres, même si ceux-ci ont un emploi et peuvent nécessiter de la formation linguistique.

Les intervenants ont discuté de la nécessité de revoir les besoins de ce groupe et d'élargir l'accès aux services pour que les travailleurs temporaires étrangers soient inclus.

- **Femmes :**

a. Le manque d'options en matière de services de garde pour les femmes qui veulent suivre des cours de langue est une préoccupation majeure chez de nombreux intervenants. Les immigrantes sont souvent le principal fournisseur de soins, et sans services de garde adéquats, elles sont souvent incapables d'accéder aux services linguistiques.

b. Certains groupes culturels immigrants peuvent empêcher les femmes au sein de leur groupe de sortir de la maison et de recevoir des services. Les cours à la maison peuvent dans ce cas être une option de choix, mais dans un tel cas, un financement supplémentaire est requis.

Les participants au Sommet ont mis en lumière le fait que les immigrantes sont liées de façon essentielle aux structures de soutien telles que les services de garde : il est important de comprendre leur environnement familial et culturel afin de fournir efficacement ces services.

- **Jeunes et personnes âgées :**

a. Les intervenants ont noté que les adolescents plus âgés et les jeunes adultes ne bénéficient pas des services linguistiques autant que les autres catégories d'immigrants. Certains étudiants immigrants peuvent être trop âgés pour tirer parti du soutien disponible tout en trouvant difficile de se sentir à l'aise dans les classes d'adultes. Les jeunes immigrants ont indiqué être marginalisés s'ils participent aux cours d'ALS, et en conséquence, on observe un taux élevé d'attrition chez eux. Les étudiants peuvent devenir trop vieux pour plusieurs raisons tel un bas niveau d'alphabétisme au

moment de l'arrivée au Canada ou leur immigration comme jeunes adultes, ce qui ne leur donne dans ce cas que quelques années pour bénéficier du système afin de maîtriser la langue. Sans compétences linguistiques adéquates, de nombreux étudiants prennent du retard dans leurs études et ils trouvent difficile de combler le fossé.

b. Certains jeunes doivent travailler pour soutenir financièrement leur famille et manquent de temps ou de ressources pour assister à des cours de langue.

c. Il est par ailleurs nécessaire d'améliorer les programmes linguistiques destinés aux personnes âgées de façon à tenir compte de leur vécu, leur rythme d'apprentissage et leurs besoins actuels.

Les intervenants ont discuté de la nécessité de mieux comprendre le contexte des jeunes et des personnes âgées afin de mettre sur pied des structures et un contenu qui correspond à leurs besoins.

- **Immigrants francophones secondaires :** Les immigrants venant du Québec qui ne connaissent pas l'anglais ont également des besoins semblables et nécessitent des cours CLIC. Ils sont souvent dans l'incapacité d'accéder aux cours de langue car ils ont la citoyenneté canadienne. *Les participants au Sommet ont plaidé en faveur de l'élargissement de la portée des services linguistiques pour inclure tous les groupes qui peuvent nécessiter un soutien.*

- **Réfugiés :** Les besoins linguistiques des réfugiés sont beaucoup plus complexes quant au contenu qu'au mode de prestation. Les intervenants ont dit que les réfugiés ont souvent besoin de soutien à l'alphabétisation en plus de la formation linguistique. De plus, ils peuvent avoir subi des traumatismes ou d'autres problèmes avant leur arrivée au Canada et cela peut affecter leur capacité à apprendre.

Les participants au Sommet ont souligné les besoins particuliers des réfugiés, en discutant la nécessité d'élaborer des systèmes de services linguistiques qui peuvent développer davantage les capacités existantes des réfugiés et soutenir leur processus d'établissement.



IV. Besoins spécifiques à une localisation géographique (rurale ou urbaine)

- **La distance comme obstacle à l'accès dans les plus petites communautés ou en milieu rural** : Les clients immigrants qui habitent dans une petite municipalité doivent souvent voyager vers une plus grande ville pour bénéficier d'une évaluation linguistique, ce qui n'est pas pratique pour les clients et impose une pression supplémentaire sur les plus grands centres.

Les intervenants ont précisé les défis auxquels font face les petites villes et les centres ruraux pour fournir tous les services linguistiques nécessaires aux clients immigrants, même si la demande pour les services peut ne pas être aussi élevée que dans les plus grands centres ou les villes. Inversement, la demande croissante pour les services linguistiques dans les villes et les plus grands centres imposent des contraintes, et les prestataires de services sont débordés et peinent à recruter du personnel.

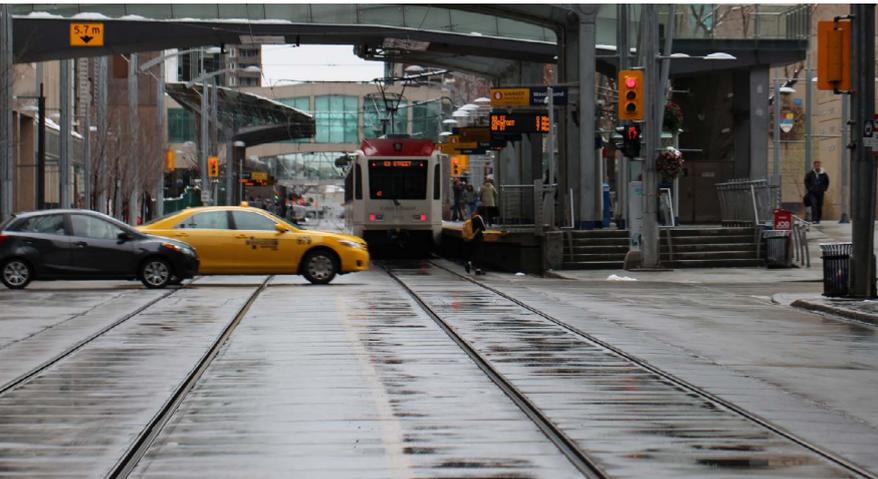
- **Besoins croissants en alphabétisation dans les régions rurales** : Certains intervenants ont suggéré que les besoins en alphabétisation croissent dans les régions rurales. Ils ont indiqué qu'il est nécessaire de mettre sur pied une offre continue de cours dans les plus petits centres afin de répondre aux besoins multiples des immigrants de ces communautés.
- **Pénurie d'instructeurs et limites de l'enseignement assisté par ordinateur** : Les plus petits centres font face à des défis continus pour recruter et garder le personnel pour doter leurs programmes. L'enseignement assisté par ordinateur ou les plateformes informatisées d'apprentissage présentent également des contraintes, en particulier chez les clients immigrants qui ne savent pas lire ou qui ne disposent pas de connaissances informatiques suffisantes.

Les participants au Sommet ont souligné qu'il était essentiel de prévoir une offre continue de services linguistiques dans les centres ruraux ou les plus petites municipalités afin de réduire le fardeau imposé sur les plus grandes villes qui doivent composer avec la demande croissante.

V. Orientation stratégique

- **Changement aux politiques pour réorienter les services linguistiques** : L'Entrée express et les changements aux politiques portant sur les TTE vont probablement modifier l'environnement de la prestation de services.
Des recherches et l'examen des modèles actuels sont nécessaires afin de se préparer aux changements de politique.
- **Participation élargie du secteur privé pour soutenir la formation linguistique** : On peut également offrir des incitatifs aux entreprises pour investir dans la formation linguistique des travailleurs immigrants. Les grandes entreprises disposent en particulier des ressources et ont accès aux personnes et organisations qui permettent d'offrir une formation efficace, ce qui peut mener à de nouveaux partenariats entre les secteurs public et privé. Les stratégies peuvent comprendre les composants suivants :
 - a. Les employeurs et les employés peuvent échanger sur les compétences langagières requises au travail et les exigences linguistiques nécessaires pour obtenir une promotion.
 - b. Les programmes de mentorat peuvent contribuer à la formation des immigrants en milieu de travail.
 - c. Les entreprises peuvent œuvrer conjointement avec les organismes d'établissement dans le but de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.
 - d. Toute formation linguistique qui met les immigrants en relation avec les filières d'emploi seront également utiles. Les employeurs peuvent ainsi jouer un rôle clé pour développer le contenu de la formation.
Les intervenants ont souligné la participation à la hausse des employeurs pour influencer les services linguistiques.





- **Approche centrée sur la famille** : Une stratégie globale est nécessaire pour se pencher sur les questions liées aux immigrants. Il convient notamment d'étudier les besoins des personnes à la charge du demandeur principal. Si on ne répond pas aux besoins des personnes à charge, il appartient alors à la communauté de répondre à ces besoins. Cela peut également devenir un problème d'importance pour les candidats à l'Entrée express.
Les participants au Sommet ont discuté d'une approche centrée sur la famille pour les services linguistiques.

- **Renforcement des services** :

- a. Les intervenants du Sommet ont mis en évidence la nécessité pour les formateurs et les fournisseurs de services d'être mieux informés au sujet des modèles d'évaluation tels que le NCLC et l'IELTS, puis de définir des normes plus précises dans la comparaison quantitative des modèles, pour fournir un soutien efficace aux étudiants.
- b. Les intervenants ont mentionné qu'il était nécessaire d'examiner les questions suivantes : définir des niveaux de compétence à la fois réalistes et utiles pour mesurer les progrès dans tous les programmes éducatifs, créer des outils qui présentent le progrès des étudiants et évaluent les capacités des étudiants à la fin du cours, ainsi que réviser le continuum des services linguistiques, c'est-à-dire renforcer et uniformiser les outils d'évaluation afin d'inscrire les étudiants dans le programme qui leur convient.
- c. Les participants au Sommet ont discuté du besoin de mettre au point à l'échelle de la province de meilleures pratiques normalisées en matière d'évaluation parmi toutes les organisations et institutions. Les prestataires de services linguistiques peuvent mieux collaborer avec les organismes d'attribution et de réglementation des permis d'exercice afin d'inclure l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA), qui est disponible alors que CLIC migre également vers un enseignement et un apprentissage fondé sur les projets (PBLT).
- d. Les certificats d'accréditation émis à l'étranger doivent être traités plus rapidement et de façon plus transparente et responsable afin de soutenir les résultats d'apprentissage.
- e. L'examen du contenu pédagogique des cours de langue doit être fait de façon plus régulière afin de rendre compte des besoins actuels des immigrants de même que les développements en éducation ou en pédagogie. On cherchera à rendre la formation linguistique plus pratique et fonctionnelle afin d'aider les étudiants à

mieux apprendre, en particulier en établissant des liens avec les compétences professionnelles et les situations quotidiennes.

- f. L'élargissement du soutien, par exemple les services de garde ou l'offre de transport, peut mettre à la disposition des étudiants un accès accru aux services linguistiques et une mesure incitative à utiliser ceux-ci.
- g. Les étudiants ont indiqué que le recours à des notions et exercices grammaticaux et terminologiques plus spécifiques au marché de l'emploi devraient être intégrés aux programmes d'apprentissage. Les intervenants ont suggéré que, dans le cadre de l'admission, les étudiants dont le niveau est plus avancé pourraient remplir un sondage spécifique à un secteur de sorte que les leçons spécifiques puissent être planifiées dans ce domaine.
- h. On réexaminera la structure et le contenu du CLIC de façon à ce que celui-ci soit centré sur les étudiants et qu'il tienne compte des exigences pour la citoyenneté. Des sorties éducatives, l'apprentissage fondé par l'expérience et le contenu portant sur le milieu professionnel contribuerait à rendre les programmes plus pratiques. Un cadre de contenu pourrait être établi et modulé selon les différents niveaux NCLC.
- i. La formation des instructeurs pourrait être améliorée afin d'uniformiser la transmission du contenu et d'inculquer les pratiques exemplaires en enseignement dans l'ensemble des programmes CLIC et ASL. De plus, une discussion plus approfondie sur la compétence culturelle des formateurs est requise étant donné la diversité culturelle des étudiants qui suivent les cours de langue. La formation culturelle et la sensibilisation aux préoccupations communautaires pourraient avoir une incidence positive sur les résultats d'apprentissage.
Les intervenants ont fourni des conseils utiles pour renforcer la prestation et le contenu des services linguistiques et ainsi améliorer les résultats de l'établissement.

« Les intervenants ont convenu de la valeur qu'apporte une approche collaborative pour répondre aux besoins linguistiques »

• **Mise en place de services et établissement de collaborations :**

- a. Les Partenariats locaux en matière d'immigration peuvent contribuer à établir des collaborations multipartites pour répondre aux besoins cruciaux non satisfaits par l'offre actuelle de services.
- b. On améliorera les systèmes de diffusion de l'information pour améliorer l'accès aux services et l'utilisation de ceux-ci. Il est essentiel de partager l'information pour améliorer la prestation des services, et le besoin de développer des modèles collaboratifs et durables à cette fin est présent. Les fournisseurs de services linguistiques et les institutions gouvernementales peuvent chacun participer à la mise en place de tels systèmes pour optimiser les services et l'utilisation des ressources. La mise à jour constante des protocoles formels de présentation de clients et l'utilisation de ces protocoles par toutes les agences est également utile dans ce processus.
- c. Des options pédagogiques multiples sont nécessaires

afin de répondre aux différents besoins des étudiants en matière d'apprentissage. Les programmes modulaires, qui ont recours à un cursus multiple et à des méthodes multiples, doivent faire l'objet de plus de soutien. L'intégration de modules permettant aux immigrants de suivre des programmes qui leur conviennent, plutôt que de demander leur adaptation à un cadre standard, contribue à améliorer le contenu de la formation.

- d. Les programmes novateurs sont nécessaires dans le domaine de la formation linguistique. Il est nécessaire de prévoir un financement adéquat pour effectuer des recherches sur les besoins et les tendances en matière de services linguistiques, puis de mettre au point de nouvelles façons d'assurer la prestation des programmes de formation langagière. On pense ici en particulier à la formation en ligne, la formation itinérante, ainsi que les applications pour appareils mobiles. Par exemple, les participants au Sommet ont recommandé de se pencher sur un modèle itinérant (tel un autobus communautaire) fournissant des services dans les endroits éloignés. Ces unités mobiles pourraient s'associer à des groupes connexes afin de transmettre d'autres compétences telles que des aptitudes professionnelles, de l'éducation financière, de l'information en matière de santé, entre autres.
- e. Il importe de mieux comprendre les besoins de l'étudiant. Les programmes CLIC et ALS ont identifié qu'il est nécessaire d'offrir des cours plus avancés aux immigrants hautement qualifiés. La formation linguistique doit par conséquent être modifiée davantage d'après le niveau de compétence. Certaines institutions de formation linguistique offrent par exemple différents cheminements dans les programmes, selon les besoins ciblés. On combinera la formation axée sur des compétences à la formation linguistique pour les immigrants moins qualifiés. Un tel programme mixte constitue un autre bon exemple d'approche centrée sur l'étudiant.
- f. Il a été suggéré de financer davantage les formations linguistiques informelles afin d'aider les clients à se préparer et à commencer un stage alors qu'ils sont en

attente d'une formation plus formelle
Les intervenants ont convenu de la valeur qu'apporte le recours à une approche collaborative pour répondre aux besoins linguistiques et continuer à établir des programmes linguistiques flexibles, novateurs et centrés sur les clients.

- **Évaluation linguistique** : Il convient de réévaluer les niveaux linguistiques nécessaires pour être fonctionnel dans la société canadienne. On s'assurera également de normaliser les paramètres de l'évaluation.
 - a. L'évaluation Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) constitue un système complexe en soit : il doit être plus clair comment ce système se compare aux autres outils d'évaluation reconnus internationalement (TOFEL, IELTS, etc.).
 - b. Il importe d'évaluer continuellement si la structure actuelle des programmes est efficace et d'examiner les conséquences de la formation linguistique dans toutes les sphères, soit le domaine social, économique et culturel.
 - c. Les clients immigrants éprouvant des difficultés d'apprentissage ou ayant une incapacité nécessitent une approche particulière. Une meilleure évaluation de leurs besoins doit être menée avant de les guider vers des services de formation linguistique différents.
 - d. L'évaluation linguistique adaptée au portefeuille est un domaine qui peut être exploré davantage, notamment pour en déterminer l'efficacité et les bénéfices pour les résultats d'apprentissage.
Les participants au Sommet ont soumis de nombreux commentaires pour améliorer la structure des tests et des évaluations.

PARTICIPATION AU MARCHÉ DE L'EMPLOI

La réussite des clients immigrants dans le milieu de travail dépend de nombreux facteurs, dont les suivants : la participation et le soutien de l'employeur, l'efficacité des services liés à l'établissement, la réglementation et les politiques gouvernementales portant sur l'immigration économique, le contexte ou la culture du milieu de travail, l'évaluation de la formation et le niveau d'éducation des immigrants, de même que les services de soutien à l'emploi.

La plupart des employeurs reconnaissent que les immigrants ont un rôle clé à jouer dans la croissance de l'économie albertaine, mais ils cherchent naturellement à compter sur des travailleurs efficaces et productifs. De plus, l'environnement des politiques en matière d'immigration et la dynamique de la main-d'œuvre façonnent le contexte de la participation au marché de l'emploi. Les participants au Sommet ont présenté leur opinion sur ce sujet et ont demandé qu'un engagement plus sérieux soit pris par tous les intervenants afin de mettre à disposition des solutions durables et efficaces.

Cinq groupes de travail ont été formés selon ce thème, mais trois sujets ont été répétés, menant à la constitution de huit groupes au total. Ces sujets étaient les suivants :

- a. Reconnaissance des titres de compétences étrangers (répété)
- b. Préparation au milieu de travail canadien (répété)
- c. Rôle et engagement de l'employeur (répété)
- d. Autres cheminements de carrière
- e. Rôle des institutions d'enseignement dans l'intégration

Les paragraphes suivants présentent les idées maîtresses des discussions.

I. Forces et opportunités

- **Reconnaissance des titres de compétences** : Il existe à présent plusieurs entités d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences au sein de la province et qui s'efforcent de soutenir l'accès des immigrants à un emploi valorisant. L'International Qualifications Assessment Service (IQAS) évalue les diplômes et certificats de compétences internationaux et les compare aux normes d'éducation au Canada. Par ailleurs, le processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis compare avec le contexte canadien les compétences et le savoir acquis précédemment dans un autre pays.

Les intervenants ont identifié le système de reconnaissance des titres de compétences comme une clé de voûte pour aider les immigrants à obtenir un emploi.

- **Formation en milieu de travail et aide aux immigrants pour obtenir de l'expérience de travail canadienne** : Les employeurs aident dans certains cas les employés immigrants en mettant à disposition des possibilités de formation en milieu de travail ou des trousseaux d'orientation pour les aider à comprendre le marché du travail canadien. Le bénévolat, les cours d'internat et les stages ont aidé les immigrants à gagner de l'expérience au Canada et à augmenter ainsi leurs chances d'être embauchés. *Les participants au Sommet ont identifié un certain nombre de programmes et de services qui donnent aux clients immigrants la possibilité de gagner de l'expérience au Canada. Il est extrêmement important de soutenir les résultats sur le plan de l'emploi pour les immigrants.*

- **Programmes de préparation à l'emploi et de soutien** : Il existe des programmes de préparation à l'emploi dans certains domaines tels que la comptabilité et l'ingénierie. Ces programmes ont bien réussi à aider les immigrants à s'adapter à l'environnement de travail en Alberta. Certaines agences fournissant des services liés à l'établissement aident les immigrants à se préparer à l'emploi en menant des entrevues simulées, en mettant en relation des clients avec des mentors ou en s'adressant aux employeurs pour les inciter à embaucher des immigrants. Ces stratégies améliorent les chances de réussite professionnelle chez les clients immigrants. De plus, certains programmes

offrent des services de soutien spécifiques à l'emploi comme l'orientation professionnelle, la révision de CV, l'observation par un pair ou des séances de réseautage avec les employeurs. Ces exercices peuvent tous aider les clients immigrants à mieux s'orienter dans le contexte du marché du travail.

Les intervenants ont proposé des exemples clés de programmes de préparation à l'emploi réussis pour mettre en évidence les forces actuelles du réseau des services à l'établissement.

- **Modèles collaboratifs et programmes novateurs** : Les intervenants ont présenté divers modèles de collaboration qui ont aidé avec succès les immigrants à être embauchés dans la région. Par exemple, certaines organisations accueillent des programmes faisant la promotion de la diversité dans le milieu de travail et aidant les immigrants à tisser des liens avec des employeurs potentiels lors de séances de réseautage. D'autres exemples de tels programmes comprennent les événements telles les foires de l'emploi inversées. À cette occasion, les employeurs peuvent rencontrer des immigrants cherchant un emploi, ce qui procure un incitatif aux employeurs qui embauchent des immigrants.

Les participants au Sommet se sont penchés sur la force des programmes collaboratifs comme méthode clé pour améliorer les résultats chez les immigrants.

II. Lacunes et besoins

- **Transfert de compétences** : Le transfert de compétences ou l'évaluation des compétences transférables représentent des défis à la fois pour les immigrants et les employeurs. Les clients immigrants constatent souvent que leurs compétences ou expertise ne sont pas reconnues dans le contexte canadien. Cela peut découler des différences sur le plan mondial dans la formation et l'expertise, ou encore du fait que le cadre d'évaluation des connaissances est différent dans chaque contexte. Dans de tels cas, il devient important d'aider les immigrants à combler la différence en matière d'expérience et de formation, ou de les aider à trouver un cheminement professionnel de rechange recourant à des compétences

semblables. Cela est particulièrement difficile pour les professionnels spécialisés hautement qualifiés comme les médecins et les ingénieurs. Les intervenants ont discuté de la nécessité de continuer à déployer des programmes qui peuvent soutenir un tel transfert ou développement de compétences.

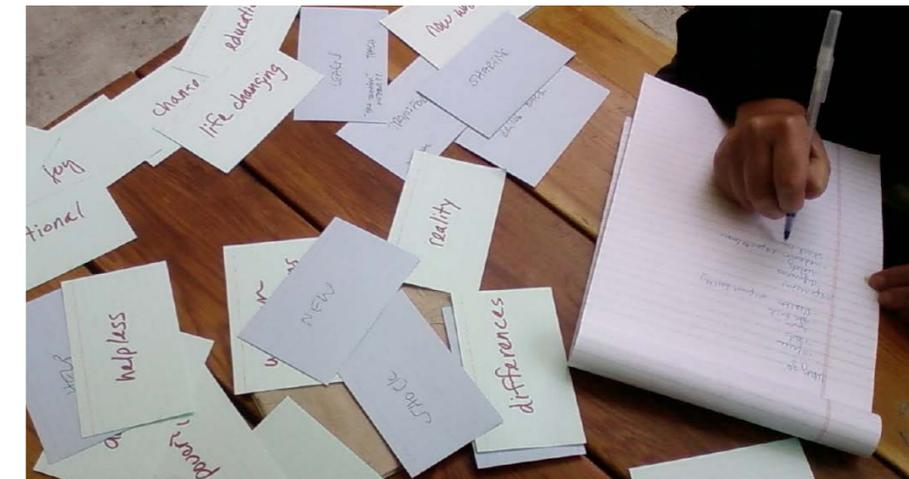
Les intervenants ont souligné le besoin de continuer à appuyer les services qui aident les immigrants à adapter leurs compétences ou à acquérir une nouvelle expertise pour trouver un emploi valorisant.

- **Reconnaissance des titres de compétences étrangers** : La reconnaissance des titres de compétences n'est pas universelle à travers le Canada : elle varie en effet selon les professions. Les intervenants ont mentionné que les immigrants trouvent souvent qu'il est difficile de se repérer dans ce système et qu'il peut être très long d'obtenir la bonne accréditation et ainsi un emploi correspondant aux compétences. Il est nécessaire d'harmoniser et de coordonner ces évaluations et systèmes de reconnaissance tant dans la province qu'ailleurs au pays.

Les participants au Sommet sont d'avis qu'il faut améliorer le système de reconnaissance des titres de compétences étrangers et mettre en place des normes qui peuvent être appliquées partout au Canada.

- **Expérience locale** : L'expérience de travail au Canada reçoit un traitement de faveur par la plupart des employeurs. Cela peut constituer un obstacle pour les immigrants qui n'ont pas une telle expérience locale, prévient l'entrée sur le marché du travail et réduit les chances de succès, en particulier pour les nouveaux arrivants à la recherche d'un emploi.

Les intervenants ont insisté sur le fait que les employeurs doivent être sensibilisés davantage pour accorder plus d'importance aux emplois et à l'expérience à l'étranger. Parallèlement, les intervenants ont affirmé qu'il faut continuer à soutenir les programmes qui aident les immigrants à gagner de l'expérience locale.



III. Clientèles particulières

- **Communauté francophone** : Les migrants francophones peuvent trouver difficile de trouver un emploi vu la barrière linguistique présente dans le milieu de travail. De plus, ces clients peuvent devoir refaire l'évaluation de leurs titres de compétences en raison des différences entre les provinces.

Les intervenants ont précisé que le réseau actuel des services à l'établissement doit mieux soutenir la communauté francophone, car celle-ci peut éprouver des difficultés ou faire face à des obstacles pour transférer ses titres de compétences en raison d'une migration secondaire.

- **Jeunes** : De nombreux jeunes immigrants ne terminent pas leurs études ou leur formation, et ceci peut constituer un important obstacle à leur entrée sur le marché du travail. Ce problème est particulièrement présent parmi les adolescents plus âgés et les jeunes adultes qui peinent à avoir accès aux services d'enseignement ou aux services d'aide à l'emploi.

Les participants au Sommet ont suggéré de développer les programmes ciblant spécifiquement les résultats sur le plan de l'emploi chez les jeunes.

- **Réfugiés** : Les intervenants ont maintenu que les réfugiés sont souvent plus vulnérables et sont plus à risque que les autres immigrants sur les plans social et économique. Ils sont plus susceptibles de commencer un emploi qui ne correspond pas à leurs compétences et d'y rester en raison de la rareté économique et du manque d'accès aux ressources ou à de la formation.

Les intervenants ont affirmé qu'il faut poursuivre le soutien aux réfugiés pour faciliter leur accès à un emploi valorisant.

- **Femmes** : Nombre d'immigrantes font face à des lacunes d'importance pour ce qui est de leurs études. Celles-ci peuvent encore avoir un accès limité aux services et aux ressources hors du foyer. Cela peut limiter leur capacité à trouver un emploi valorisant. Les immigrantes sont souvent le principal fournisseur de soins, et sans services de garde bon marché et facilement accessibles, trouver un emploi à l'extérieur de la maison peut souvent constituer tout un défi. Il existe à présent plusieurs programmes

en Alberta qui aident directement et indirectement les femmes à trouver et à conserver leur emploi, à bénéficier de services de garde, à se préparer pour le marché du travail, à suivre des cours ou une formation, ainsi qu'à faire du réseautage auprès d'employeurs potentiels. Toutefois, ces programmes ne rejoignent qu'un petit nombre de clientes. Il est nécessaire de leur donner de l'ampleur pour qu'ils aient un impact suffisant dans la communauté.

Les intervenants ont souligné que l'éducation et la formation, l'accès à des services de garde et la recherche de l'émancipation dans les services destinés aux femmes sont des domaines clés vers lesquels davantage de ressources doivent être dirigées.

- **Personnes âgées** : Les membres de ce groupe éprouvent également de la difficulté à trouver un emploi correspondant à leurs aptitudes et expérience. Ils dépendent parfois de leur famille et manquent de ressources pour chercher un emploi de façon indépendante.

Les participants au Sommet ont mis en évidence la nécessité de soutenir les programmes qui ciblent les besoins uniques en matière d'emploi des personnes âgées.

IV. Besoins spécifiques à une localisation géographique (rurale ou urbaine)

• Il existe davantage de services de soutien spécialisés dans les villes, tels l'orientation professionnelle, le mentorat ou la formation ciblée. Dans les petites collectivités, les services de ce type sont plus difficiles à trouver et à financer.

Les intervenants ont suggéré la mise sur pied d'un spectre contenu plus large de services liés à l'emploi dans les petites villes et l'amélioration de la coordination entre les services pour les grands centres urbains.

• Le secteur de l'emploi est fort différent selon le contexte communautaire, et cela peut avoir une incidence sur la nature ou le type des services requis. Par exemple, selon les participants au Sommet, dans certains petits centres, on porte plus d'attention aux aptitudes de base telles que la formation sur la culture au travail et la rédaction de CV, plutôt que le placement. Cependant, à présent, aucun modèle spécifique de services n'a été développé pour les



petits centres urbains ou les zones rurales.

Les participants au Sommet ont suggéré de mener plus de recherches ou d'évaluations pour mieux comprendre l'approche nécessaire quant à la prestation de services dans les petits centres urbains ou les zones rurales.

V. Orientation stratégique

- **Partenariats multisectoriels** : Il est nécessaire de mettre de l'avant une approche multisectorielle faisant participer les employeurs, les institutions d'enseignement, les agences fournissant des services liés à l'établissement, les organisations de réglementation, les institutions publiques telles les bibliothèques et les organismes communautaires. Les partenariats locaux en matière d'immigration peuvent soutenir le développement de telles pratiques en Alberta.

Les participants au Sommet ont souligné que les résultats sur le plan de l'emploi peuvent être améliorés par l'entremise de collaborations multipartites où des acteurs des secteurs public et privé participent.

- **Collectivités accueillantes** : La création d'une communauté accueillante constitue une approche élargie pour soutenir les immigrants dans toutes les sphères de leur vie, y compris leur occupation professionnelle. En ce qui a trait à l'emploi, les intervenants ont suggéré que cela pouvait comprendre les stratégies comme mettre les immigrants en relation avec les personnes de leur propre communauté pour qu'ils obtiennent des renseignements au sujet de l'emploi et de la culture au travail. Les immigrants obtiendront également de l'information au sujet de la croissance professionnelle et du cheminement de carrière afin d'aider les nouveaux immigrants à savoir comment se repérer dans le paysage de l'emploi. Il a par ailleurs été question de créer des outils liés aux compétences culturelles servant à préparer la population active du Canada à accepter et à appuyer les nouveaux arrivants.

Les intervenants ont discuté que les systèmes et acteurs principaux peuvent contribuer à soutenir des résultats positifs significatifs dans le large cadre de travail d'une collectivité accueillante.

- **Préparation aux changements de politique** : Les changements de politiques liés aux travailleurs temporaires étrangers (TTÉ) et à l'Entrée express modifieront vraisemblablement le paysage de l'emploi. Les agences fournissant des services liés à l'établissement doivent réorienter les relations qu'elles entretiennent avec les employeurs pour se pencher sur les pénuries de main-d'œuvre ou la préparation à l'arrivée d'employés en vertu de l'Entrée express.

Les intervenants ont souligné le besoin pour le réseau des services à l'établissement de se préparer aux changements de politique à venir.

- **Hausse des services avant l'arrivée** : Les services avant l'arrivée tels que ceux qui existent aux Philippines, en Inde et en Chine peuvent être des modèles pour les autres pays. Ces programmes peuvent aider les immigrants à mieux comprendre l'environnement de travail au Canada. Des renseignements précis, clairs et pertinents selon les différentes compétences et professions peuvent être mis à disposition sur tous les sites gouvernementaux et non gouvernementaux de la province afin d'aider les immigrants à comprendre les procédures liées à la reconnaissance des titres de compétences, dont la durée du processus, et à identifier les agences fournissant des services liés à l'établissement qui peuvent offrir des services de soutien et d'autres renseignements portant sur l'emploi.

Les participants au Sommet se sont penchés sur la mise sur pied de services et programmes avant l'arrivée qui favorisent de bons résultats sur le plan de l'emploi.

- **Amélioration et augmentation des ressources pour l'emploi**
 - a. Les intervenants ont discuté de la nécessité d'accroître les services d'évaluation des compétences et d'améliorer la disponibilité des ressources disponibles pour les immigrants qui arrivent en Alberta. Il est nécessaire d'augmenter le nombre de conseillers en emploi qui peuvent donner des conseils professionnels ou fournir de l'accompagnement de carrière individualisé pour les cheminements de carrière de remplacement.

« Les résultats sur le plan de l'emploi peuvent être améliorés par l'entremise de collaborations multipartites »

b. Les intervenants ont recommandé la mise à l'échelle de certains services de soutien à l'emploi dont les suivants : la préparation à l'emploi se concentrant sur les aptitudes non techniques et la culture du milieu de travail, les stages et les services de placement pour les clients immigrants, les programmes de mentorat pour les nouveaux employés immigrants, ce qui les aidera à être embauchés et à conserver leur emploi.

Les participants au Sommet ont recommandé d'accroître la portée des programmes, ce qui aidera les clients immigrants à faire évaluer et à développer leurs compétences.

- **Interventions ciblées pour certains groupes** : Des stratégies mettant spécialement l'accent sur des groupes ou catégories d'immigrants sous-représentés qui font face à des obstacles significatifs à l'emploi comme les personnes âgées ou celles affectées par une incapacité peuvent être utiles pour résoudre les problèmes de faible emploi dans certains îlots de la population immigrante.

Les intervenants ont discuté d'une approche ciblée pour aborder les besoins liés à l'emploi de certains groupes particuliers ou vulnérables.

- **Acquisition des connaissances** :

a. Une importance étape pour rehausser la représentation des immigrants dans la population active consiste à continuer à bâtir une base de connaissances portant sur les pratiques exemplaires. Les employeurs peuvent échanger des manuels, de la documentation et des stratégies avec leurs pairs et ainsi soutenir une approche plus solide à l'intégration. Les institutions d'enseignement peuvent également contribuer à modeler des programmes fondés sur des données réelles pour améliorer les résultats sur le plan de l'emploi.

b. Il est important d'examiner les outils et mesures d'évaluation actuels de façon cohérente, en particulier du fait que les systèmes d'éducation hors Canada changent eux aussi constamment. Les organismes d'attribution et de réglementation des permis

d'exercice peuvent travailler conjointement avec les universités à l'étranger pour identifier et évaluer le niveau des certifications internationales pour les comparer aux normes canadiennes. Des procédures transparentes et normalisées portant sur l'accréditation ainsi que l'évaluation et la reconnaissance des titres de compétences peuvent susciter des changements significatifs dans le paysage de l'emploi.

Les participants au Sommet ont souligné l'importance de continuer à investir dans la recherche et l'évaluation pour améliorer les résultats associés à l'obtention d'emplois valorisants.

SERVICES DE BASE D'ÉTABLISSEMENT

Le secteur de l'établissement joue un rôle critique dans la prestation de services aux nouveaux arrivants et aux immigrants. On s'attend à ce que le secteur réponde aux besoins essentiels de la population immigrante, qui est à la fois diversifiée et complexe. Parallèlement, ce secteur doit s'adapter aux changements en vue dans les politiques et le financement.

Cinq groupes de travail ont été formés selon ce thème, mais trois sujets ont été répétés, menant à la constitution de huit groupes au total. Ces sujets étaient les suivants :

- a. Orientation en matière d'établissement (répété)
- b. Évaluation des besoins et présentation de clients (répété)
- c. Renseignements, orientation et services avant l'arrivée (répété)
- d. Approche des nouveaux arrivants
- e. Collaboration avec les communautés ethno-culturelles

La présente section traite des sujets principaux ayant fait l'objet de discussions par les participants au Sommet.

I. Forces et opportunités

- **Offre d'une vaste gamme de services** : Les agences œuvrant dans l'établissement fournissent plusieurs services distincts dans des domaines allant de la formation linguistique au soutien à l'emploi en passant par l'aide au logement. Elles répondent également à certains besoins particuliers pour les femmes, les réfugiés, les enfants et les jeunes tout en offrant un soutien global aux communautés d'immigrants de façon inclusive et flexible afin de s'adapter aux besoins sociaux. Les agences assurent un suivi et continuent à servir de pont auprès des

clients immigrants pour les aider à se repérer à travers la panoplie de systèmes sociaux.

Les intervenants ont souligné la solidité des agents actifs dans les services d'établissement pour répondre aux besoins diversifiés des clients immigrants grâce à un modèle de service global et flexible.

- **Soutien spécifique aux communautés ethno-culturelles** : Les agences fournissant des services liés à l'établissement travaillent bien avec un grand nombre de communautés ethno-culturelles et elles ont établi des liens solides tant avec les membres de ces communautés que leurs dirigeants. Il s'agit là d'un atout important étant donné les besoins divers et tout en nuances de chaque communauté d'immigrants. Les agences offrent des services linguistiques de première qualité et fournissent un accès aux structures de soutien culturel.
Les intervenants ont discuté du rôle clé des fournisseurs de services liés à l'établissement pour comprendre le contexte socio-culturel des immigrants et aider les clients à accéder aux ressources culturelles.
- **Soutien à l'éducation et social** : Les employés du secteur de l'établissement travaillent avec les écoles pour répondre aux préoccupations associées des enfants et des parents. Ils mettent également les clients immigrants en relation avec leur communauté culturelle pour les aider à s'y retrouver dans le paysage socio-culturel de leur nouvelle collectivité.
Les participants au Sommet ont insisté sur le rôle important des prestataires de services liés à l'établissement pour aider les immigrants à accéder aux services éducatifs et aux autres structures ou services sociaux.

II. Lacunes et besoins :

• Services : accès, prestation et innovation

- a. Les intervenants ont discuté de l'importance de rationaliser le modèle d'évaluation des besoins en vigueur. Ils ont indiqué qu'il est nécessaire d'élaborer un système qui préserve la confidentialité des clients tout en réduisant le recours aux évaluations répétées chez les clients qui peuvent devoir faire des consultations dans plus d'une agence.
- b. Il est nécessaire d'élargir la gamme des services disponibles partout dans la province afin de répondre aux besoins essentiels des clients immigrants. Les participants au Sommet ont signifié que les structures de financement sont complexes et compétitives. Ce système de financement limite la capacité des agences d'établissement à rester flexibles et réactives aux besoins des clients. Cependant, il est crucial de comprendre la collectivité et de mettre au point des services qui répondent aux besoins des clients.
- c. Des plans d'établissement sont élaborés afin de soutenir les besoins en matière d'établissement et d'intégration des clients. Il existe toutefois un grand écart dans la façon dont ces plans sont préparés et mis en œuvre. Bien que les intervenants comprennent la nécessité de développer un plan d'établissement centré sur le client, ils sont également d'avis qu'il est utile de mettre au point un cadre de travail normalisé qui soutient de meilleurs résultats liés à l'établissement. De plus, des séances de formation et de rétroaction tenues régulièrement avec les employés du secteur de l'établissement peuvent contribuer à uniformiser la mise en œuvre de ces cadres de travail.
- d. Au sein du réseau des services à l'établissement, il est nécessaire de mieux se préparer aux catastrophes éventuelles. À présent, chaque agence répond aux problèmes au cas par cas. Un système de réponse commune et collaborative tirant parti des forces de chaque agence doit être mis en place pour répondre à d'éventuels désastres ou crises.

- e. Les villes de Calgary et d'Edmonton font face à d'importantes pénuries de logement à prix abordable: cette situation touche les immigrants de façon disproportionnée. La période d'attente est souvent de plus d'un an. C'est là une préoccupation fondamentale que les agences de services aux immigrants doivent régler de façon plus centralisée. Un plus grand soutien du gouvernement est nécessaire en ce sens. Les intervenants ont précisé que le réseau des services à l'établissement devait jouer un rôle plus grand quant aux problèmes liés au logement. Cela nécessite un financement plus important, et plus de formation et de soutien de la part du gouvernement.
- f. Les intervenants ont convenu que les services avant l'arrivée étaient sous-développés ou encore peu répandus. Les immigrants disposent souvent de peu de renseignements au sujet de problèmes comme le logement, le coût de la vie, le système d'éducation ou le marché du travail : ils sont par conséquent peu préparés à la vie albertaine. Les renseignements qu'ils obtiennent de façon formelle ou informelle doivent être passés en revue et faire mieux état des besoins variés des immigrants. L'orientation doit être perçue comme un processus continu plutôt qu'un modèle statique comportant une seule rencontre. Les renseignements essentiels liés à l'établissement peuvent être organisés pour refléter ce mode de réflexion et être mis à la disposition des immigrants à divers moments.
- g. Les intervenants ont signifié l'importance d'harmoniser les services afin d'élaborer un système complet de services à l'établissement et à l'intégration.
- h. Dans l'ensemble, les participants au Sommet étaient d'avis qu'il faut mieux faire connaître ces services pour qu'ils soient utilisés davantage.
- i. Les intervenants ont enfin indiqué que des lacunes dans les services sont présentes dans des domaines tels que la santé mentale, la santé sexuelle, la dépendance et les incapacités.

Les intervenants ont discuté d'un modèle de services liés à l'établissement et à l'intégration. Ils ont précisé qu'il est nécessaire d'améliorer l'accès aux services et la prestation de ceux-ci pour améliorer les résultats de l'établissement. Les intervenants ont par ailleurs indiqué qu'il est nécessaire d'investir dans le perfectionnement des employés de première ligne et la collaboration entre les agences fournissant des services liés à l'établissement pour uniformiser les pratiques.

« Les intervenants
ont discuté d'un
modèle de services
liés à l'établissement
et à l'intégration »

- **Vision en évolution du travail lié à l'établissement : prise en charge personnelle, sensibilité culturelle et collaboration**

a. Les intervenants ont discuté de la nécessité de réexaminer le cadre de travail actuel relatif à l'établissement et à l'intégration. Ce processus contribuerait à réévaluer les fondements des stratégies et services globaux offerts par les agences. Les cadres de travail approuvés par les participants au Sommet correspondent à un modèle fondé sur les forces et une approche basée sur la prise en main.

b. Les intervenants ont exposé leurs préoccupations au sujet de la capacité des agences fournissant des services liés à l'établissement à comprendre les différences culturelles parfois subtiles entre les communautés d'immigrants. Les agences fournissant des services liés à l'établissement emploient parfois des modèles occidentaux pour comprendre le comportement ou les résultats et cela peut ne pas correspondre à l'expérience ou aux attentes des clients immigrants. Les intervenants ont souligné l'importance de déployer des services sensibles à la culture.

c. Les intervenants ont mentionné que les agences fournissant des services liés à l'établissement œuvrent principalement de façon compartimentée. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de mettre de l'avant plus de collaboration et d'adopter une approche basée sur les forces pour créer des liens entre les agences et avec les autres secteurs. À présent, les partenariats sont peu durables et sont conclus entre les employés du secteur de l'établissement plutôt qu'entre les agences elles-mêmes. S'il en était autrement, cela créerait des relations de collaboration soutenues. À l'échelle provinciale, les intervenants ont avancé que de meilleurs modèles et structures de collaboration pourront améliorer les résultats de l'établissement.

Les intervenants ont mis de l'avant l'importance de réexaminer continuellement les hypothèses et cadres de travail sous-jacents du secteur de l'établissement afin que le travail effectué reste pertinent et efficace.

- **Préoccupations relatives aux employés du secteur de l'établissement**

a. Le personnel est souvent débordé et travaille dans des conditions extrêmement difficiles. Les employés ont parfois un accès restreint aux ressources et, en raison des cycles de financement limité, le roulement du personnel est passablement élevé.

b. Il est également nécessaire de former adéquatement les employés œuvrant dans le secteur de l'établissement pour s'assurer de leurs compétences. Cette formation doit inclure un volet sur les compétences culturelles.

c. De plus, le rôle des employés du secteur de l'établissement doit être mieux défini. Ces employés assument parfois les fonctions de travailleur social ou de conseiller thérapeutique, plutôt que d'encourager les clients à faire confiance à d'autres professionnels qualifiés à qui présenter leurs problèmes.

Les participants au Sommet ont indiqué que davantage de formation et de soutien professionnel sont requis pour les employés du secteur de l'établissement afin d'améliorer la prestation des services.

III. Clientèles particulières

- Jeunes et personnes âgées :

a. Les jeunes immigrants nécessitent des services individualisés et diligents fournis à l'école par des employés du secteur de l'établissement afin de traiter leur situation unique et de les aider à s'intégrer. Les jeunes immigrants sont ceux dont le taux de décrochage scolaire est le plus élevé. Ils sont par ailleurs plus susceptibles de commencer à être impliqués dans des activités criminelles. Les jeunes adultes ou les adolescents plus âgés sont particulièrement à risque, car ils peuvent ne pas disposer d'un soutien adéquat ou avoir épuisé la période accordée pour bénéficier des services. Il est nécessaire de faire plus de démarches de sensibilisation pour rejoindre ces jeunes difficilement accessibles.



b. Les défis des personnes âgées immigrantes comprennent l'isolement social, l'apprentissage de la langue, l'adaptation culturelle et la recherche d'un emploi convenable. Les intervenants ont précisé que les agences fournissant des services liés à l'établissement doivent pouvoir compter sur des employés dont la culture est appropriée afin d'améliorer les résultats de l'établissement des personnes âgées.

Les intervenants ont souligné le besoin d'offrir plus de services spécialisés pour améliorer les résultats des personnes âgées et jeunes immigrants.

- **Femmes** : Les femmes immigrantes ont de nombreuses préoccupations uniques, en particulier les immigrantes affectées par la pauvreté ou le chômage, ou encore celles subissant de la violence conjugale. Les intervenants ont suggéré qu'il est toutefois important de se pencher sur ces situations dans le plus vaste contexte de la famille et de la communauté. Les services ne sont pas actuellement structurés pour répondre à ces besoins et cela peut avoir une incidence sur les résultats de l'établissement.
Les participants au Sommet ont parlé du développement de services orientés vers la famille afin de s'attaquer aux problèmes touchant les immigrantes.

- **Francophones** : La communauté francophone fait face à des défis spéciaux liés à la langue et à l'établissement. Les services ne sont souvent pas disponibles dans tous les domaines, ou la portée des services est limitée.
Les participants au Sommet ont plaidé en faveur d'une plus grande portée des services pour répondre aux besoins de la communauté francophone.

- **Réfugiés** : Les réfugiés doivent relever de nombreux défis, y compris les problèmes de santé mentale (TSPT) tout comme les obstacles au logement, à l'emploi et à l'intégration sociale. Les demandeurs d'asile doivent faire face à des défis encore plus importants, car ils ne sont pas admissibles à nombre de services et ils doivent lutter pour s'adapter ou s'établir.
Les intervenants ont discuté de la nécessité de continuer à soutenir les services aux réfugiés et de rehausser leur portée pour répondre à tous les besoins essentiels.

- **Travailleurs temporaires étrangers** : Ce groupe n'a également pas accès aux ressources même si ses membres font face à des défis semblables pour ce qui est du logement, de l'emploi, de l'éducation et de la langue.
Les intervenants ont souligné la nécessité de soutenir les besoins en matière d'établissement et d'intégration des travailleurs temporaires étrangers.

IV. Besoins spécifiques à une localisation géographique (rurale ou urbaine)

- Les intervenants ont discuté des besoins spécifiques pour les centres ruraux ou les plus petites collectivités. Ils ont souligné les défis associés aux ressources et au financement, les problèmes liés à la prestation de services, y compris des temps d'attente supérieurs pour accéder aux services, de manque de renseignements adéquats au sujet des services, ainsi que la disponibilité limitée des services spécialisés.
- Dans certains centres ruraux ou petites villes, la population immigrante n'est que de passage, et cela a une incidence sur le niveau de participation des immigrants dans la communauté ou l'ouverture de la communauté envers eux. Les populations immigrantes de passage sont en effet souvent isolées socialement et ont un faible accès aux services.
- Les grandes villes ont la possibilité de soutenir les besoins divers de plusieurs différents groupes d'immigrants. Elles sont également susceptibles d'avoir une plus vaste gamme de services et de meilleures ressources pour appuyer les communautés d'immigrants. La coordination des services demeure toutefois un défi crucial pour le secteur de l'établissement urbain.
Les intervenants ont souligné les besoins distincts des petits centres par rapport à ceux des grands centres, c'est-à-dire respectivement étendre la portée des services et mieux coordonner les services.



V. Orientation stratégique

- **Hausse des services offerts sur diverses plateformes**

a. Les intervenants ont suggéré d'accroître la quantité de services offerts afin de satisfaire la demande croissante pour les services liés à l'établissement.

b. Les participants ont également discuté de rendre les renseignements à propos des services disponibles en différentes langues, et ce, sur selon une gamme de moyens de communication.

Les intervenants ont discuté de l'importance d'élargir la portée des services pour mieux répondre aux besoins des immigrants.

- **Mise sur pied d'un modèle collaboratif de la prestation de services**

a. Les intervenants ont discuté de l'importance de mettre sur pied des modèles collaboratifs d'action et de services complémentaires. Les participants au Sommet se sont prononcés sur l'élaboration d'un modèle de système de services et l'approfondissement du dialogue entre les agences fournissant des services liés à l'établissement.

b. Ils ont également traité du plus grand soutien nécessaire pour les organismes provinciaux comme l'AAISA pour appuyer ces collaborations.

c. Une meilleure communication est requise entre les prestataires de services aux immigrants et les différents niveaux de gouvernement. Cela peut soutenir le développement de nouveaux services, l'expansion de l'offre actuelle de services vers de nouvelles régions et l'établissement de liens plus étroits entre les programmes des organismes sans but lucratif et les initiatives municipales.

d. Les participants au Sommet ont plaidé en faveur d'une harmonisation du continuum de services afin de mieux

répondre aux besoins essentiels des immigrants à chaque étape de l'établissement. Ils ont soutenu que les services doivent être cohérents d'une agence à l'autre et soutenus par des normes semblables ainsi que des suivis réguliers pour améliorer l'efficacité des services.

Les intervenants ont mis en évidence le besoin de poursuivre la collaboration pour améliorer les résultats de l'établissement.

- **Adaptation aux changements de politique** : En raison des changements du système d'immigration, il est nécessaire d'adapter les services et de se préparer à de telles modifications en tant que secteur.

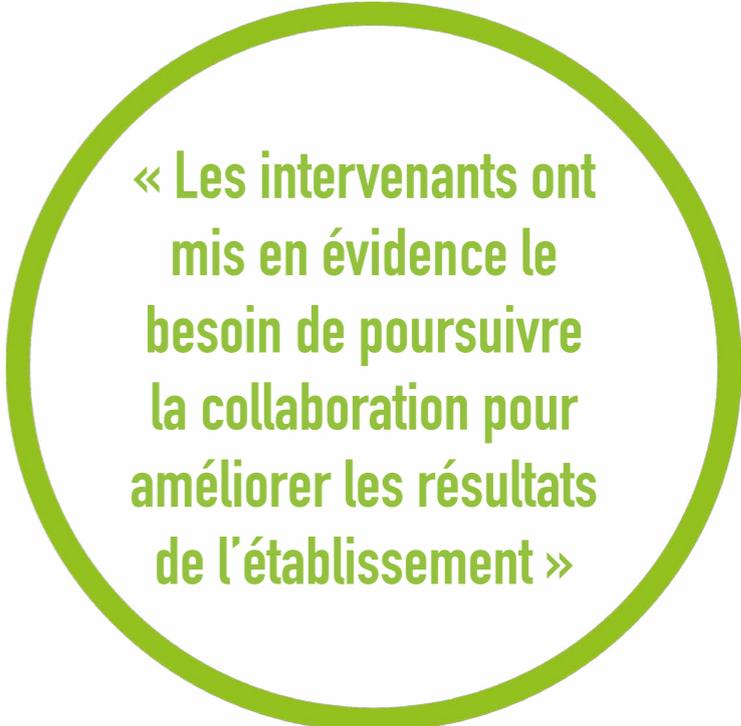
Les intervenants se sont entretenus de l'amélioration des connaissances du secteur au sujet des changements de politiques afin de rester flexibles et efficaces.

- **Services culturellement appropriés** : Les intervenants ont abordé l'importance des structures et programmes qui prennent en compte la diversité et les subtilités culturelles des communautés d'immigrants.

Les participants au Sommet ont souligné qu'il était nécessaire de soutenir et de développer des programmes et services d'établissement pertinents et appropriés sur les plans social et culturel.

- **Formation pour les employés du secteur de l'établissement** : La formation du personnel œuvrant au sein du secteur de l'établissement dans les domaines clés de la pratique et les modèles normalisés de services peuvent également contribuer à de meilleurs résultats liés à l'établissement.

Les intervenants ont discuté de l'importance d'accroître l'investissement dans le perfectionnement professionnel et la formation des travailleurs du secteur de l'établissement.



« Les intervenants ont mis en évidence le besoin de poursuivre la collaboration pour améliorer les résultats de l'établissement »

COLLECTIVITÉS ACCUEILLANTES

La notion de collectivité accueillante est à la fois nébuleuse et complexe. Elle vise à créer des structures et systèmes courants qui sont accueillants et inclusifs pour les nouveaux arrivants et les immigrants.

Une collectivité accueillante se définit comme un endroit qui a la capacité de satisfaire les besoins et favoriser l'intégration des nouveaux arrivants. Une telle communauté dispose des éléments nécessaires pour générer et soutenir cette capacité (Esses et coll., 2010). La discussion ci-dessous contient les principales préoccupations exprimées par les participants au Sommet au sujet du statut des collectivités accueillantes en Alberta.

I. Forces et opportunités

- **Collaboration entre les parties prenantes du secteur de l'établissement** : Les intervenants se sont entendus sur l'importance d'une collaboration accrue entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal, ainsi qu'entre les différentes parties prenantes du secteur de l'établissement. Cela favorise à la fois une meilleure prestation des services et une distribution améliorée des ressources. Les Partenariats locaux en matière d'immigration (PLI), par exemple, offrent la possibilité d'améliorer la création de liens entre divers intervenants, y compris les principales parties prenantes, afin de créer une communauté accueillante.

Les intervenants ont souligné l'importance de la collaboration entre les différents niveaux de gouvernement et au sein du secteur comme occasion exceptionnelle pour bâtir des collectivités accueillantes.

- **Partenariat public-privé** : Ce type de partenariat peut prendre des formes diverses dans la pratique. Le partenariat permet de réunir toute une gamme de partenaires publics ou privés non traditionnels pour entreprendre des projets

clés. Il offre la possibilité de tirer parti de l'expertise, des capitaux et de l'efficacité des deux secteurs. Bien que certains intervenants puissent considérer ces partenariats comme une façon pour le gouvernement de se dégager de ses responsabilités, d'autres croient qu'il s'agit d'un programme à responsabilité conjointe procurant d'importants bénéfices à tous.

Les participants au Sommet ont mis en évidence la force des partenariats entre les secteurs public et privé afin de promouvoir les collectivités accueillantes.

- **Rôle des institutions publiques** : Les institutions publiques telles que les bibliothèques jouent de plus en plus le rôle de carrefours de l'information, de prestataires de programmes et de bâtisseurs communautaires. D'autres exemples comprennent les organismes communautaires qui desservent la collectivité dans son ensemble et créent un environnement accueillant par les sports, le conditionnement physique et un mode de vie sain.
Les collectivités accueillantes tirent parti de la force des institutions publiques et des parties prenantes pour façonner un environnement positif et sain pour les nouveaux arrivants et les immigrants.

II. Lacunes et besoins

- **Bien-être social** : De nombreux nouveaux arrivants se sentent isolés socialement. Peu est fait pour soutenir les besoins sociaux des nouveaux arrivants. Dans le but de briser leur isolement social, il importe de mettre les clients en relation avec la communauté de leur pays d'origine. Les participants au Sommet ont également noté que l'on peine à fournir des services qui créent un sentiment d'appartenance parmi les nouveaux arrivants. De plus, un dialogue sur le racisme et les préjugés doit être mis de l'avant.

Les intervenants ont discuté de l'importance de considérer le bien-être social des immigrants en tant que partie intégrante de l'établissement d'une collectivité accueillante.



- **Besoins linguistiques** : Les institutions et organisations courantes doivent tenir compte de la diversité linguistique. De nombreux immigrants peuvent trouver difficile de négocier et d'accéder aux services ou aux ressources en raison de cet obstacle.

Les participants au Sommet ont identifié que le soutien linguistique est un élément clé d'une collectivité accueillante.

- **Aide juridique et éducation civique** : Les immigrants ont souvent besoin d'aide pour aborder les problèmes juridiques ou poser leur candidature pour devenir citoyen canadien. Il existe peu de communautés qui offrent à présent aux immigrants l'aide ou une représentation juridique gratuite ou à coût abordable. De plus, il est nécessaire d'informer davantage les immigrants au sujet des lois canadiennes et des aspects juridiques de la vie au Canada.

Les intervenants ont suggéré que la connaissance des droits et des normes sociales est essentielle aux immigrants et aux nouveaux arrivants pour qu'ils se sentent inclus dans la vie communautaire.

- **Mobilisation des connaissances** :

- Les prestataires de services ont exprimé la nécessité de disposer de plus de renseignements et de données sur le plan local, car cela peut les aider à mieux comprendre la distribution de la population immigrante et des besoins de celle-ci.
- Les intervenants ont discuté du besoin d'établir des mesures de résultats communes parmi tous les prestataires de services liés à l'établissement dans la province. En élaborant des outils de mesure et des paramètres conjoints, la coordination et la collaboration pourront être meilleures entre les organisations servant les immigrants.
- Il est également nécessaire d'améliorer la conception commune des lacunes importantes touchant les ressources ou les services afin de mieux soutenir l'intégration et l'établissement.

Les participants au Sommet ont mis l'accent sur la valeur d'accroître les connaissances sur les préoccupations

importantes affectant les immigrants afin de mobiliser utilement la société canadienne vers l'action.

- **Services et infrastructure de base** :

- Vu le nombre croissant de nouveaux arrivants en Alberta, le logement à prix abordable demeure un défi critique. Toutes les régions ont indiqué que les immigrants ont de la difficulté à trouver un logement qui correspond à leurs besoins. Cependant, non seulement l'accès au logement est difficile, mais l'espace limité disponible fait en sorte qu'un grand nombre de logements au sous-sol sont apparus. Ces problèmes sont exacerbés durant les crises ou les urgences.
- Le transport est un besoin clé pour tous les immigrants, car il permet d'accéder aux services. Les intervenants ont indiqué que les immigrants n'ont souvent pas les ressources pour utiliser un moyen de transport privé et ils restent donc fortement dépendants du système de transport public. Cependant, ils éprouvent de la difficulté à s'y retrouver dans le transport public et peuvent ainsi être dans l'impossibilité d'accéder aux services ou aux institutions d'importance.
- L'éducation représente un autre besoin critique pour les nouveaux arrivants, car elle peut soutenir l'établissement et l'intégration. Les participants au Sommet ont discuté de l'importance de l'éducation pour modeler les collectivités accueillantes et susciter l'engagement au sein de systèmes plus grands.
- Le système de santé reste toujours un défi crucial pour les immigrants. En particulier, les réfugiés ne fréquentent pas les établissements de santé aussi rapidement ou aisément que le reste de la population. *Les intervenants ont discuté de l'importance d'aborder les besoins essentiels des immigrants et des nouveaux arrivants pour former les éléments constitutifs d'un espace accueillant.*

« Les participants au Sommet ont identifié que le soutien linguistique est un élément clé d'une collectivité accueillante »

- **Coordination et collaboration**

a. Une meilleure collaboration est requise parmi les intervenants pour traiter des préoccupations intersectorielles. Les partenariats public-privé sont de plus en plus fréquents pour faire face aux changements multiples dans les systèmes. Cependant, ces partenariats poursuivent leur évolution et il est encore possible de renforcer les méthodes qu'ils emploient.

b. On note qu'il est absolument nécessaire de mieux aligner entre eux les objectifs des bailleurs de fonds, car les priorités concurrentes de financement alimentent la confusion sur les services et le chevauchement de ceux-ci. Le manque de cohésion entre les gouvernements fédéral et municipaux, par exemple, entraîne des exigences différentes pour les agences et impose des contraintes sur les programmes, créant ainsi des obstacles.

c. La flexibilité des institutions est cruciale pour le secteur, en particulier au fur et à mesure que celui-ci devient plus centré sur les besoins des immigrants. Par exemple, modifier l'horaire des services peut contribuer à étendre la portée de ces services.

Les participants au Sommet ont présenté en détail le besoin d'une coordination et collaboration meilleure et plus efficace entre les agences fournissant des services liés à l'établissement, les institutions publiques et privées, ainsi que tous les paliers de gouvernement.

III. Clientèles particulières

- **Femmes**

a. De nombreuses mères immigrantes font face à des problèmes d'accessibilité à des services de garde à prix abordable.

b. Le niveau d'alphabétisation des immigrantes est souvent faible à leur arrivée, et celles-ci sont isolées pendant une longue période tandis que leurs époux bénéficient des services. Le soutien social, l'orientation professionnelle

et l'acquisition de nouvelles compétences sont des éléments fondamentaux pour les femmes.

Les intervenants ont convenu que les femmes jouent un rôle fort important dans le processus d'intégration des familles et que, par conséquent, leurs besoins demeurent critiques dans l'amélioration des résultats de l'établissement et la constitution de collectivités accueillantes.

- **Jeunes et personnes âgées**

a. Les jeunes immigrants éprouvent des difficultés à s'adapter sur le plan culturel, ce qui peut mener à des conflits tant à la maison qu'à l'école. Ces étudiants font également face à des problèmes à l'école, comme arriver à comprendre le fonctionnement des institutions s'ils ne reçoivent pas de conseils sur l'inscription aux cours et aux examens. L'intégration scolaire devient également un problème étant donné les conditions stressantes présentes à la maison chez de nombreux jeunes immigrants. Par exemple, nombre d'enfants immigrants plus âgés ont des responsabilités familiales telles que la garde de leurs frères et sœurs plus jeunes. En conséquence, ils sont dans l'impossibilité de participer aux activités parascolaires.

b. Les jeunes âgés de plus de 18 ans sont particulièrement vulnérables, car il est possible qu'ils ne soient plus admissibles à certains services de soutien scolaire ou que leur période d'admissibilité aux programmes soit écoulée. Il existe peu de programmes de transition à l'école pour les nouveaux arrivants. En particulier, les initiatives particulières telles que les programmes scolaires d'établissement pour les communautés d'immigrants et les jeunes francophones peuvent être utiles.

c. Les problèmes plus vastes du logement et de la stabilité économique ont également une incidence sur la vie quotidienne des jeunes. Si les jeunes ne sont pas instruits, ils ont de la difficulté à trouver un emploi, ce qui les rend à risque d'avoir un comportement hasardeux. Cela contribue à la représentation excessive des jeunes immigrants dans l'appareil de justice pénale.



- d. Dans les petites villes, le besoin de programmes de mentorat et d'activités récréatives pour les jeunes est en croissance.
- e. Dans le cas des personnes âgées, certains des besoins les plus critiques comprennent la maîtrise de la langue, le soutien à l'emploi, le soutien social, le transport et les connaissances en matière de santé. Les personnes âgées sont particulièrement vulnérables, car elles dépendent souvent de leur famille pour trouver des ressources et obtenir de l'aide.
En satisfaisant aux besoins ciblés des jeunes et des personnes âgées, on contribue à créer une collectivité accueillante pour les familles immigrantes.

- **Francophones** : Les nouveaux arrivants francophones éprouvent des difficultés à accéder aux services en français. Ces services sont nécessaires à travers toute la communauté et non seulement pour des institutions particulières comme les écoles.

Le soutien aux communautés francophones partout dans la province demeure une priorité importante afin de construire une collectivité accueillante.

- **Homosexuels (gais), lesbiennes et personnes bisexuelles et transgenres (GLBT)** : Il est important que les employés du secteur de l'établissement reçoivent une formation sur la façon de desservir les clients immigrants de la catégorie GLBT. Une telle formation peut comprendre des renseignements sur la terminologie appropriée à employer en ce qui a trait à l'orientation sexuelle. Il serait également utile que les employés du secteur de l'établissement soient au courant de la présence de centres locaux GLBT et qu'ils entrent en contact avec ceux-ci pour y orienter leurs clients GLBT.

Afin de promouvoir un environnement accueillant, il convient de soutenir les clients immigrants GLBT vers les ressources albertaines appropriées, de former le personnel des agences de services liés à l'établissement, puis d'établir des liens avec la communauté et les centres GLBT.

- **Réfugiés** : Les réfugiés doivent faire face à des préoccupations complexes qui peuvent demander une expertise et un soutien particuliers comparativement aux

autres immigrants. Dans le cas des demandeurs d'asile, le plus grand problème est la période de traitement de la demande, qui peut durer des années, ainsi que l'absence de soutien pour eux pendant ce temps. Les réfugiés ont des besoins particuliers qui ne sont pas satisfaits à présent. Ces besoins comprennent entre autres les traumatismes psychologiques résiduels et le stress, en plus des autres besoins comme le logement, l'emploi et les services linguistiques.

Il est nécessaire de considérer la mise en place de structures de soutien spécialisées pour les réfugiés et les demandeurs du statut de réfugié lors de la mise en place d'un environnement accueillant.

IV. Besoins spécifiques à une localisation géographique (rurale ou urbaine)

- **Les collectivités rurales ou plus petites font face à une série particulière de besoins et de problèmes qui nécessitent une attention particulière :**

- a. Dans les plus petites collectivités, moins d'agences fournissent des services liés à l'établissement. Il est essentiel d'élargir ces services et leur portée. Si les communautés d'immigrants sont petites, il devient difficile de fournir des services spécialisés.

- b. Des problèmes tels que le transport deviennent critiques en raison du manque d'infrastructure et de la difficulté à rejoindre tous les immigrants.

- c. Il est plus difficile d'intégrer les immigrants dans les collectivités dont le nombre de travailleurs migrants temporaires est élevé. Comme ces immigrants travaillent puis partent, ils ont peu tendance à s'investir dans la communauté.

- **Les collectivités urbaines ou plus grandes ont également communiqué leurs préoccupations particulières :**

- a. Bien que l'obtention de financement puisse ne pas être un aussi grand défi comparativement aux communautés plus petites, la coordination des services revêt une

« Il est nécessaire de considérer la mise en place de structures de soutien spécialisées pour les réfugiés et les demandeurs du statut de réfugié lors de la mise en place d'un environnement accueillant »

importance capitale. Une meilleure collaboration avec les systèmes fédéral et provincial est également fondamentale dans le cas des centres urbains.

- b. De plus, bien que les services puissent être disponibles, l'objectif principal consiste à éduquer et à former les nouveaux arrivants à accéder à ces services.
- c. Les intervenants ont également exprimé qu'il est essentiel d'établir un dialogue avec les employeurs et mettre les immigrants en relation avec les ressources liées à l'emploi et les services d'établissement.

Les intervenants ont discuté du contexte différent des collectivités rurales/plus petites et urbaines/plus grandes en soulignant la nécessité d'adopter une approche spécialisée dans la mise sur pied de collectivités accueillantes.

V. Orientation stratégique

- **Participation accrue des immigrants dans toutes les sphères** : Il est essentiel d'inviter les immigrants à faire du bénévolat et à participer à la vie communautaire, car ils se doivent de tisser des liens. Inviter les immigrants à participer sur la scène politique – par exemple en se présentant comme candidat à un poste élu en prenant un rôle politique général – constitue un autre champ de possibilités qui doit être exploré davantage.

Le secteur de l'établissement en particulier peut faire participer davantage les immigrants, et ce, non seulement dans la planification et la mise en œuvre des programmes, mais également sur le plan des politiques et de la prise de décision. Certains intervenants ont discuté de la nécessité de voir les immigrants comme des personnes productives et titulaires de droits qui contribuent à la société canadienne. La plupart du temps, les agences fournissant des services liés à l'établissement et le gouvernement font les choses « pour » les communautés plutôt que « avec » elles.

Les intervenants ont revendiqué qu'un plus grand apport et qu'une participation accrue des immigrants soient recherchés dans la conception et le développement des stratégies et des services.

- **Mise au point de nouveaux services ou amélioration des services existants** : Un éventail de suggestions a été proposé pour développer de nouveaux services ou améliorer les services courants :

- a. Améliorer l'accès des immigrants aux services actuels à l'immigration, y compris la collaboration accrue entre les agences de services aux immigrants. Faire des liens entre les services sociaux d'une façon qui promeut la collaboration et minimise la compétition entre les services ou leur duplication.

- b. Mieux rejoindre les nouveaux immigrants aux endroits clés tels que les aéroports. Sensibiliser davantage les immigrants aux services qui sont disponibles par le moyen de meilleures stratégies de communication, de plateformes Web et de carrefours de l'information.

- c. Investir dans le modèle PLI dans d'autres villes et collectivités en Alberta. Ces actions augmenteront la portée du travail lié à l'établissement et à l'intégration dans la communauté plus large.

Les intervenants ont discuté de la nécessité d'étendre la portée des services par les partenariats avec les parties prenantes régulières et d'augmenter le nombre d'initiatives PLI.

- **Développer la recherche et la mobilisation des connaissances** : Les intervenants ont discuté d'une gamme de champs où un renforcement est nécessaire :

- a. Soutenir le secteur de l'établissement afin d'élaborer plus de services basés sur les données factuelles et la recherche

- b. Identifier la position géographique de la résidence des immigrants et des ressources disponibles

- c. Se concentrer sur des outils bien développés de mesure des résultats, ainsi qu'un cadre de travail centré sur les résultats

- d. Communiquer une orientation stratégique commune entre les différentes agences œuvrant auprès des immigrants



e. Développer des plans communautaires qui articulent une vision commune pour la collectivité dans son ensemble et reflètent des perspectives diversifiées.

Les participants au Sommet ont véhiculé leur intérêt envers une mobilisation accrue des connaissances, de meilleures structures d'évaluation et des stratégies centrées sur les résultats portant sur les préoccupations clés qui touchent les immigrants. Ces initiatives façonneront les activités à la fois des prestataires de services et des intervenants communautaires.

- **Participation gouvernementale à tous les niveaux** : Il convient de faire participer davantage les municipalités et le gouvernement provincial pour travailler conjointement avec le gouvernement fédéral afin de façonner les collectivités accueillantes. Par exemple, les députés provinciaux peuvent être des porte-parole d'influence auprès de la province au nom des municipalités. Le message est mieux véhiculé et a plus de poids s'il provient des représentants municipaux. Cette collaboration entre les différents niveaux de gouvernement peut par ailleurs également aller jusqu'au financement.

Les participants au Sommet ont mis en évidence le rôle du gouvernement pour soutenir la mise en place de collectivités accueillantes.

- **Développement d'infrastructures** : Une meilleure planification urbaine et rurale pour le transport, la formation linguistique et le logement peut contribuer à répondre aux besoins des immigrants et à anticiper leurs besoins.

Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de construire une infrastructure de base pour soutenir le perfectionnement des immigrants et créer un environnement accueillant.



CONCLUSIONS DU SOMMET

Le rapport a d'abord analysé les quatre thèmes liés à l'établissement et à l'intégration. La dernière section présente les préoccupations communes à ces quatre thèmes. Celles-ci peuvent servir de fondement à une réflexion stratégique, à des recherches, à des politiques et à la pratique. Les commentaires réfléchis compris dans la présente section sont tirés de l'analyse des points de vue et des discussions des participants au Sommet.

- **Soutien d'une perspective fondée sur les clients immigrants** : modèle « le client d'abord » : Les prestataires de services étaient d'avis qu'il importe de placer les clients immigrants au centre de leur travail. Pour ce faire, il faut comprendre pleinement leurs besoins et reconnaître que les clients sont aptes à faire les choix qui leur conviennent. Cependant, certains participants au Sommet ont avancé que l'agence pour laquelle ils travaillent fait l'objet de contraintes venant de l'environnement des politiques et du financement et qu'en conséquence, les services prodigués ne peuvent parfaitement s'adapter aux besoins des clients. Les prestataires de services ont également soutenu que les clients immigrants doivent souvent adapter leurs attentes en fonction des services disponibles plutôt qu'inversement.

Le modèle « le client d'abord » comporte des conséquences sur le plan des services individuels et celui de la planification de ces services à l'échelle macroscopique. Au niveau individuel, le modèle met en jeu les éléments suivants : l'aide aux clients immigrants pour identifier les besoins critiques et y répondre, l'élaboration d'une compréhension globale du client, la responsabilisation des clients pour qu'ils s'adaptent à leur environnement et sachent s'y retrouver, ainsi que l'aide aux clients pour qu'ils se repèrent dans les nombreux systèmes et puissent ainsi s'épanouir dans tous les domaines. Sur le plan macroscopique, le modèle incorpore les éléments qui suivent : le façonnement de services mis en corrélation les uns aux autres, le partage d'information pour soutenir les besoins multiples des clients, la participation des clients à l'élaboration des services et des politiques qui les touchent, ainsi que la participation des immigrants à tous les niveaux du changement systémique.

- **Systématisation de l'intégration et de l'établissement** : Les participants au Sommet ont discuté de la notion de systématiser les problèmes qu'éprouvent les immigrants, c.-à-d. adapter et informer les institutions et systèmes courants afin qu'ils développent une perspective centrée sur les immigrants. Les intervenants ont soutenu que la systématisation est complexe tant pour ce qui est de la méthodologie que de la mise en œuvre.

Les défis clés comprennent les suivants : l'application des notions d'équité et d'accès pour toute une gamme de systèmes, les vues concurrentes entre le gouvernement, le secteur privé et les organismes sans but lucratif quant à la définition et à la portée de la perspective centrée sur l'immigrant, ainsi que l'adaptation de cadres de travail pour permettre de tels changements. De plus, les organisations desservant le secteur peuvent percevoir ces changements comme un obstacle à leur mission. L'approche requiert la mise en place et l'utilisation de mesures et d'outils différents de ceux à présent employés afin d'évaluer les résultats des immigrants. La systématisation constitue par ailleurs une approche à long terme, ce qui demande un engagement communautaire significatif et un dialogue ouvert au sujet de la formulation d'une perspective immigrante. Malgré les défis colossaux liés à cette approche, celle-ci offre l'avantage de déplacer la responsabilité de l'immigrant vers le système dans son ensemble pour que ce dernier devienne plus inclusif et accueillant.

- **Partenariats multipartites** : Chez la plupart des participants au Sommet, on a identifié que les partenariats multipartites sont une ressource critique pour soutenir l'établissement et l'intégration en Alberta. Les intervenants se sont référés au modèle PLI comme un bon exemple de partenariat multipartite. Bien que ces partenariats puissent en pratique être difficiles à gérer et à maintenir, leur valeur à long terme repose sur la possibilité de réunir un ensemble divers de perspectives afin de générer des solutions novatrices pour la collectivité dans son ensemble. Ils contribuent à remettre en question les hypothèses répandues dans chaque secteur tout en créant un environnement qui nourrit la collaboration et le changement. Les participants au Sommet ont discuté de la nécessité de définir des normes et de créer des outils pour les organismes qui s'engagent dans de tels partenariats. Les participants ont également fait remarquer que dans ces partenariats, le rôle de chaque partenaire doit être clairement défini, en plus d'être élaboré en ayant à l'esprit les forces de chacun. Dans l'ensemble, ces partenariats sont essentiels pour contribuer à catalyser le changement communautaire et améliorer les résultats pour les immigrants.

- **Mise sur pied d'un modèle collaboratif de réflexion et de coordination visant les services** : La coordination et la collaboration étaient toutes deux très présentes dans la plupart des discussions tenues lors du Sommet. Les intervenants ont énoncé leurs préoccupations portant sur le chevauchement des services, l'ignorance au sujet des autres services ou programmes, la compartimentation des renseignements et les lacunes dans le continuum du soutien aux clients immigrants. Les participants au Sommet ont proposé un certain nombre de façons diverses de mettre de l'avant la coordination et la collaboration, dont les suivantes : la création d'un cadre de travail unifié ou d'un modèle de système de services, le développement de mesures et indicateurs communs portant sur les changements et les résultats, ainsi que la planification de services sur toute la plateforme de l'établissement et de l'intégration par l'entremise d'une approche fondée sur les forces.

- **Mobilisation des connaissances et accès à celles-ci** : L'un des autres sujets principaux du Sommet consistait à mobiliser les connaissances et l'accès à l'information. De nombreuses discussions portaient sur la nécessité de soutenir une meilleure utilisation de la recherche factuelle dans la pratique, de partager les pratiques exemplaires entre agences, de développer des connaissances qui peuvent appuyer les interventions, ainsi que de faciliter l'accès aux renseignements tant pour les prestataires de services que les clients immigrants.

Un autre élément clé de cette discussion visait la mise en place de normes adéquates de surveillance et d'évaluation des programmes au sein du secteur. De nombreux intervenants ont affirmé qu'il était nécessaire de revoir les pratiques ou mesures courantes et de réévaluer leurs services au moyen d'outils normalisés. Le rôle de la gestion des connaissances est un autre sujet pressant, car les participants au Sommet ont décrit les défis quotidiens associés à la consignation et à l'organisation des données. On a réaffirmé lors de nombreuses séances du Sommet la nécessité de définir des normes sectorielles dans ces domaines.

- **Lancement de nouveaux programmes à l'aide d'approches ciblées et universelles d'intervention** : Les participants au Sommet ont mentionné l'adoption d'une approche d'intervention ciblée, c.-à-d. qui se concentre sur certains groupes identifiés et a des objectifs spécifiques liés au changement comportemental. On estime que certains groupes d'immigrants, dont les femmes, les personnes âgées, les jeunes plus âgés et les réfugiés, sont plus à risque en ce qui a trait aux mesures sociales et économiques. En comprenant leurs besoins essentiels et les effets de levier possibles lors d'une intervention, les intervenants ont affirmé que le secteur de l'établissement pourrait accroître son impact sur les résultats de l'établissement chez les immigrants. En parallèle, une discussion approfondie a eu lieu sur la création d'interventions universelles qui pourraient aider tous les immigrants, peu importe leurs facteurs de risque. Ces interventions viseraient à toucher un plus grand ensemble de mesures et à combler plusieurs besoins. Dans l'ensemble, en adoptant une approche double, c.-à-d. qui dessert les clients à haut risque et les clients généraux, les services liés à l'établissement peuvent répondre à plusieurs objectifs pour améliorer les résultats de l'établissement.

- **Mise à l'échelle des programmes** : Les participants au Sommet ont communiqué leurs préoccupations portant sur l'impact à grande échelle des programmes qu'ils offrent. Ils ont précisé qu'en dépit de la présence de bons programmes et de services novateurs, les communautés d'immigrants continuent à faire face à des défis. Les intervenants ont rappelé que certains services ou programmes ayant du succès doivent être mis à l'échelle afin d'observer leur incidence sur les collectivités. Pour donner plus d'ampleur aux interventions ou aux programmes, il existe un nombre d'exigences critiques à satisfaire : définir des lignes directrices et normes techniques programmées et solides, élaborer des indicateurs ou jalons spécifiques, comprendre l'utilisation des services, et rendre l'infrastructure disponible. De plus, il est important de disposer d'un cadre de gestion des projets bien développé et qui précise le plan de mise en œuvre.



L'Alberta est l'une des provinces dont la population croît le plus rapidement au Canada, attirant un nombre record d'immigrants de partout dans le monde. La province connaît une croissance exponentielle quant à son infrastructure, ses services, ainsi que ses possibilités économiques et sociales. Les immigrants constituent une ressource importante, car ils apportent richesse et dynamisme à la culture albertaine.

Le Sommet a offert une occasion unique à une panoplie de parties prenantes de contribuer et d'aider à identifier les priorités portant sur l'établissement et l'intégration en Alberta. Les discussions portant sur les quatre thèmes principaux liés à l'établissement ont mené à l'identification des forces, des lacunes et des problèmes liés aux populations vulnérables et aux orientations stratégiques pour l'avenir.

Les participants au Sommet ont souligné la nécessité de mettre sur pied une approche multipartite globale et bien coordonnée visant l'établissement et l'intégration. Ils ont mis de l'avant une vision où les immigrants seront intégrés sur les plans sociaux, économiques, culturels et politiques. D'après les participants au Sommet, il est important de considérer l'établissement en tant que processus plutôt qu'évènement statique. Il est plus crucial de mettre les clients au centre de cette approche axée sur les processus. Les intervenants se sont également entretenus sur la diversité particulière des immigrants et les besoins de ceux-ci en fonction de leur répartition géographique dans la province : ces éléments demandent une stratégie à plusieurs volets pour répondre à ces besoins.

Un élément important de la réussite de l'établissement consiste à utiliser à bon escient les forces des intervenants des secteurs public et privé, ainsi que celles des institutions. La mobilisation des connaissances, l'élaboration de normes de services et la participation active des communautés d'immigrants à la planification des programmes représentent d'autres éléments essentiels qui soutiennent l'établissement et l'intégration en Alberta.

RÉFÉRENCES

Esses, V. M., Hamilton, L. K., Bennet-AbuAyyash, C., et Burstein, M. (2010). Caractéristiques d'une collectivité accueillante. Consulté le 10 novembre 2014 sur le site <http://voiesversprosperite.ca/library/caracteristiques-dune-collectivite-accueillante/>



SOMMET SUR L'INTÉGRATION EN ALBERTA

30 et 31 octobre 2014, Edmonton (Alberta)



ORGANISÉ PAR



FINANCÉ PAR



ANNEXES

- I. Raison de la tenue du Sommet sur l'intégration en Alberta
- II. Sondage avant le Sommet
- III. Évaluation après le Sommet
- IV. Fonctions et responsabilité des preneurs de notes, cadre de travail de la prise de notes et avis de renonciation au sujet des données
- V. Directives à l'intention des animateurs
- VI. Lectures préalables, résumés et présentations du Sommet
- VII. Résumés et Programme du Sommet

I. Raison de la tenue du Sommet sur l'intégration en Alberta

Objectif

Les Sommets sur l'intégration visent à faire participer toute une gamme de parties prenantes d'importance au sein du réseau des services à l'établissement de chaque province aux fins suivantes : faciliter la mise en place de partenariats, assurer le partage des renseignements les plus à jour quant au nombre d'immigrants admis, à l'utilisation des services liés à l'établissement et aux programmes actuels d'établissement (ainsi que les programmes qui desservent un nombre appréciable de clients nés à l'étranger) et aux lacunes. Un tel partage de renseignements suscite une discussion éclairée qui guide la fixation des priorités pour les travaux futurs aux niveaux local et national.

Résultats

Pour assurer la réussite des Sommets, tous les participants doivent contribuer à l'échange d'information et aux discussions dirigées sur les grands thèmes liés à l'établissement, et bénéficier de ces échanges. Ces thèmes sont entre autres la formation linguistique, la participation au marché de l'emploi, les collectivités accueillantes et les services de base d'établissement.

Pour obtenir ces résultats, CIC a demandé aux organismes-cadres du secteur de l'établissement qui accueillent ces événements d'établir un comité consultatif afin de préparer le programme du Sommet pour en assurer le succès. Les invitations doivent au minimum être envoyées à CIC (bureaux national et régionaux), au gouvernement provincial ou territorial, aux organismes-cadres municipaux, aux réseaux de recherche pertinents et à d'autres intervenants appropriés.

CIC exige au minimum deux résultats concrets :

1) Un grand échantillon des parties prenantes du système d'établissement doit être réuni ensemble au Sommet, y compris tous les organismes financés par CIC dans la province ou le territoire

2) Le rapport rédigé à la suite d'un sommet doit dresser la liste des priorités sur une base empirique au niveau local dans les domaines de la formation linguistique, de la participation

au marché de l'emploi, des collectivités accueillantes et des services de base à l'établissement. Cela assurera une uniformité suffisante pour guider un dialogue national lors de la réunion du conseil national de l'établissement (National Settlement Council) en décembre 2014.

Logistique

Un comité consultatif du Sommet de l'Alberta supervise activement la logistique du Sommet, y compris la liste des invités, la recherche des conférenciers et les sujets de discussion des groupes de travail. Le comité consultatif du Sommet sur l'intégration en Alberta est constitué de 11 membres qui sont des intervenants sur les plans provincial et fédéral, et celui de la recherche et de l'enseignement :

- Milton Ortega (Alberta Association of Immigrant Serving Agencies)
- Deniz Erkmen (Alberta Association of Immigrant Serving Agencies)
- Christina Nsaliwa (Edmonton Immigrant Services Association)
- Fariborz Birjandian (Calgary Catholic Immigration Society)
- Alice Wong (Alberta Jobs, Skills, Training and Labour)
- Marc Colbourne (Alberta Jobs, Skills, Training and Labour)
- John Biles (Citoyenneté et Immigration Canada)
- Julie Drolet (Voies vers la prospérité)
- Pat Firminger (Alberta Human Services)
- Ida Kamariza (Association canadienne-française de l'Alberta)
- Dee Ann Benard (Alberta Rural Development Network)
- Anna Kirova (Immigration Research West)
- Bruce Leslie (Summit Board of Canada)

Le Sommet aura lieu à Edmonton les 30 et 31 octobre 2014. Le Sommet accueillera de 185 à 250 intervenants de divers secteurs qui participent activement dans le réseau des services à l'établissement en Alberta.

II. Sondage avant le Sommet

1. On décrit le mieux mon organisation comme :

- Un gouvernement (municipal, provincial ou fédéral)
- Une institution publique (conseil scolaire, établissement postsecondaire, bibliothèque)
- Un organisme sans but lucratif (qui se consacre principalement aux services aux nouveaux arrivants)
- Un organisme sans but lucratif (qui se dessert la population en général, y compris de nombreux nouveaux arrivants)
- Une entité du secteur privé
- Autre (veuillez préciser)

2. Mon organisation fournit principalement des services dans :

- Un ou des grands centres urbains (100 000 habitants ou plus)
- Un ou des petits centres urbains (moins de 100 000 habitants)
- Une ou des collectivités rurales ou éloignées
- L'ensemble de la province
- Autre (veuillez préciser)

3. Mon organisation dessert principalement la clientèle suivante :

- Les réfugiés
- Les francophones
- Les femmes immigrantes
- Les jeunes immigrants
- Les personnes âgées immigrantes
- Les étudiants internationaux

- Les professionnels formés à l'étranger
- Tous les nouveaux arrivants
- Autre (veuillez préciser)

4. Les quatre priorités principales pour les programmes d'établissement en Alberta devraient être les suivantes (l'ordre n'a pas d'importance; indiquer les thèmes/titres uniquement).

5. Veuillez sélectionner et hiérarchiser les quatre principales priorités des programmes liés à l'emploi (1 est le plus important, 4 est le moins important) :

- Renseignements et orientation outremer
- Reconnaissance des titres de compétences étrangers
- Renseignements sur le marché de l'emploi
- Compétences en recherche d'emploi
- Mentorat
- Formations d'apprenti/stages
- Engagement des employeurs
- Formation linguistique spécifique à l'emploi
- Autres cheminements de carrière et renseignements associés
- Orientation sur la culture du milieu de travail canadien
- Communication efficace en milieu de travail
- Autre (veuillez préciser)

6. Veuillez sélectionner et hiérarchiser les quatre principales priorités liées à la formation linguistique (1 est le plus important, 4 est le moins important) :

- Évaluation linguistique
- Formation linguistique en ligne
- Programmes de préparation à l'emploi
- Programme mixte de formation linguistique et de placement professionnel
- Programme linguistique combiné (en ligne et en personne)
- Formation linguistique informelle (par exemple les cercles de conversation)
- Formation linguistique formelle en classe
- Services de soutien à la formation linguistique (par exemple transport et services de garde)
- Accès à la formation linguistique français langue seconde
- Cours d'alphabétisation

- Perfectionnement professionnel pour les instructeurs
- Autre (veuillez préciser)

7. Veuillez sélectionner et hiérarchiser les quatre principales priorités liées aux services de base d'établissement (1 est le plus important, 4 est le moins important) :

- Information/orientation
- Évaluation des besoins et présentation de clients
- Orientation en matière d'établissement
- Gestion de cas chez les clients faisant face à de nombreux obstacles
- Interprétation/traduction
- Approche des nouveaux arrivants
- Collaboration des communautés ethno-culturelles avec les agences fournissant des services liés à l'établissement
- Autre (veuillez préciser)

8. Veuillez sélectionner et hiérarchiser les quatre principales priorités liées aux collectivités accueillantes (1 est le plus important, 4 est le moins important) :

- Liens avec le voisinage
- Liens avec le marché de l'emploi
- Liens sociaux
- Participation communautaire
- Possibilités de pratiquer les aptitudes pour les langues officielles
- Engagement d'un plus grand échantillon de la société dans l'établissement et l'intégration des immigrants
- Engagement des employeurs dans l'établissement et l'intégration des immigrants
- Engagement d'un plus grand nombre de ministères dans l'établissement et l'intégration des immigrants (par exemple d'autres que ceux responsables directement de l'immigration et de l'intégration)
- Autre (veuillez préciser)

III. Évaluation après le Sommet

Au nom du comité consultatif du Sommet, nous aimerions vous remercier de prendre le temps de remplir l'évaluation de ce Sommet. Vos commentaires nous permettront de mieux planifier et réaliser les futurs Sommets en les adaptant aux besoins exprimés.

1. Quel secteur représentez-vous?

- Gouvernement (fédéral, provincial ou municipal)
- Organisme sans but lucratif
- Établissement
- Privé
- Formation linguistique
- Recherche/universités
- Éducation
- Communauté francophone
- Autre (veuillez préciser)

2. Le Sommet visait à susciter la participation et la contribution de l'ensemble des intervenants assistant au Sommet. Ainsi, les participants doivent avoir contribué à l'échange d'information et aux discussions dirigées sur les grands thèmes liés à l'établissement, ainsi qu'avoir bénéficié de ces échanges. D'après les renseignements ci-dessus et votre propre expérience lors du Sommet, croyez-vous que ces objectifs ont été atteints?

- Oui, absolument
- Oui, mais pas complètement
- Non

3. Si ces objectifs n'ont pas été pleinement atteints, quelles améliorations recommanderiez-vous, d'après le contenu et le format uniquement? (Vous pouvez choisir plus d'une réponse.)

- Inviter une plus vaste gamme d'intervenants
- Changer le format des séances de discussion en groupes de travail
- Prévoir plus de temps pour les discussions
- Poser des questions différentes pour guider les discussions
- Laisser plus de temps pour l'interaction entre les intervenants
- Modifier ou améliorer les sujets des exposés présentés lors de la première journée du Sommet
- Permettre aux participants de sélectionner le groupe de travail de leur choix

- Autre (veuillez préciser)

5. Quelle discussion thématique était la plus utile?

- Collectivités accueillantes
- Services de base liés à l'établissement
- Formation et évaluation linguistique
- Participation au marché de l'emploi
- Raison _____

6. Quel a été l'aspect le plus bénéfique du Sommet?

- Les conférenciers des séances plénières
- Les discussions en groupe de travail
- Le réseautage informel
- Le dîner-conférence (Entrée express)
- Autre (veuillez préciser)

7. Quelle séance plénière a suscité le plus votre intérêt?

- Mot de bienvenue (Gouvernement de l'Alberta, CIC, ville d'Edmonton, AAISA)
- Gouvernements fédéral, provincial et municipal (CIC, JSTL, AUMA)
- Perspectives sur l'établissement (Safeway, ACFA, AAISA, Université MacEwan)
- Constats tirés des recherches (AAISA, P2P, IRW)

8. Veuillez indiquer votre satisfaction dans l'ensemble au sujet du Sommet (très satisfait; relativement satisfait; neutre; relativement insatisfait; très insatisfait).

- Apprentissage et formation
- Processus d'inscription
- Administration et soutien :
- Documentation du Sommet
- Séances de groupe
- Conférenciers des séances plénières
- animateurs
- Endroit

Merci d'avoir pris le temps de remplir cette évaluation.

IV. Fonctions et responsabilité des preneurs de notes, cadre de travail de la prise de notes et avis de renonciation au sujet des données

A. Preneurs de notes : directives générales

- Pour chaque table ronde, un preneur de notes est désigné pour consigner les notes. Aucun enregistreur numérique ne sera employé.
- L'objectif de la prise de notes consiste à suivre les dialogues importants, les idées maîtresses et les mesures critiques à prendre dont on discutera durant les séances.
- On fournit à chaque preneur de notes un cadre de travail assez large pour effectuer la prise de notes. Les notes doivent être claires, faciles à comprendre et ne doivent pas comporter d'abréviations. Si le preneur de notes ne comprend pas un terme employé ou si un participant a recours à une abréviation que le preneur de notes ne connaît pas, ce dernier consultera l'animateur de la séance à la fin pour clarifier toute ambiguïté. Si le preneur de notes est dans l'impossibilité de comprendre la signification d'un acronyme, il doit en faire mention dans les notes de bas de page à la fin.
- Une discussion récapitulative aura lieu à la fin de la séance. Tous les preneurs de notes doivent prendre des notes lors de cette séance.
- Après avoir pris les notes pour une séance, le preneur de notes chargera un enregistrement numérique de celles-ci sur le dossier Dropbox créé par l'AAISA. Ce dossier contient différents sous-dossiers portant le nom de chaque preneur de notes.

B. Cadre de travail de la prise de notes

Nom du preneur de notes :

Date :

Heure :

Nom de la séance :

Numéro de la salle :

Nombre de participants à la table ronde :

Notes :

- Quelle est la situation actuelle qui prévaut dans votre communauté (identifier les forces, les possibilités et les besoins)?
- Quels sont les lacunes directes et indirectes présentes dans les services?
- Existe-il des problèmes associés à un groupe particulier,

par exemple pour les jeunes, les francophones, les femmes ou les réfugiés?

- Qu'est-ce qui rend le problème différent dans votre communauté ou le contexte de celle-ci (discuter des besoins liés à l'établissement sous l'optique rurale par rapport à la situation urbaine, ou identifier des besoins géographiques particuliers)?
- Pouvez-vous identifier une orientation stratégique en particulier qui doit être explorée davantage dans ce domaine?
- Autres observations/notes de bas de page

C. Avis de renonciation des preneurs de notes au sujet des données

Avis de renonciation au sujet des données

La présente confirme que toutes les données recueillies dans le cadre du Sommet de l'AAISA appartiennent à l'AAISA. L'ensemble des données doivent être remises à l'AAISA une fois que la prise de notes est terminée. Toute copie des données sera effacée des ordinateurs ou des enregistreurs numériques. Aucune donnée (entière ou partielle) ne peut être utilisée par un preneur de notes à une fin autre que la compilation des notes. Toutes les données sont confidentielles et ne peuvent être partagées sous quelque forme que ce soit sans la permission au préalable de l'AAISA.

_____ (Nom)

_____ (Signature)

_____ (Date)

V. Directives à l'intention des animateurs

L'animateur a la responsabilité de mener la séance de groupe qui lui a été attribuée. L'animateur est responsable de superviser la participation au sein d'un groupe dont le nombre de membres peut aller jusqu'à 35, et qui sont distribués en 5 tables rondes. Tous les animateurs doivent s'être inscrits au Sommet.

Les tâches des animateurs sont les suivantes :

- Diriger les discussions pour toutes les tables rondes afin de traiter de chacune des questions pendant la durée prévue
- Informer les participants et susciter leur contribution afin de créer une discussion plus cohésive et éclairée
- S'assurer que la séance se termine au moment prévu
- Animer la séance récapitulative conjointe une fois que chaque table ronde a achevé sa discussion
- Fournir au besoin des commentaires supplémentaires au sujet des notes consignées par les preneurs de notes immédiatement à la fin de la séance
- Communiquer tout commentaire ou remarque supplémentaire au sujet de la séance aux organisateurs de l'AAISA

VI. Lectures préalables, résumés et présentations du Sommet

- Documents :

<http://aaisa.ca/Summit/alberta-integration-Summit/>

- Résumés :

<http://aaisa.ca/wp-content/uploads/2014/10/SUMMIT-ABSTRACTS-V1.pdf>

- Programme :

<http://aaisa.ca/wp-content/uploads/2014/10/Web-Summit-Agenda-2014.pdf>